PERARES Deliverable 8.2

Programmes de recherche participative
Points de vue d'acteurs

Participatory Research Programmes - Views Of Stakeholders
(*Executive summary in English*)

Avril 2014

Auteur : Glen Millot, Fondation Sciences Citoyennes

Ce rapport et le travail qui y est décrit ont été effectués dans le cadre du projet *Public Engagement with Research and Research Engagement with Society – PERARES* financé par le 7e Programme Cadre de Recherche et Développement de la Commission européenne (*FP7/2007-2013*) via la convention de subvention n° 244264

Contact : Glen Millot, Fondation Sciences Citoyennes, 38 rue St-Sabin, 75011 Paris, France.
glen.millot@sciencescitoyennes.org, +33 143 147 365

REMERCIEMENTS

Cette étude a en partie été réalisée à partir d'entretiens effectués auprès de financeurs de projets de recherche participative des régions Île-de-France, Bretagne et Nord-Pas-de-Calais, mais aussi d'acteurs académiques et de la société civile engagés dans des projets financés par ces régions ou par la Fondation de France. Nous souhaitons les remercier pour le temps qu'ils ont accepté de nous consacrer et pour l'intérêt qu'ils ont témoigné pour ce travail.

Merci également à Rodica Stanescu, d'InterMEDIU Bucuresti pour l'enquête, son analyse et l'état des lieux de la recherche en lien avec la société civile qu'elle a effectué en Roumanie dans le cadre du work Package 8 du projet PERARES dans le cadre duquel a été également ce rapport.

Nous souhaitons aussi remercier nos partenaires du projet PERARES en charge du Work Package 9 « *Monitoring and Evaluation* » pour le travail qu'ils ont effectué sur l'évaluation et les idées qu'ils nous ont directement ou indirectement apportées pour notre étude.

Nous tenons enfin à remercier nos collègues du projet PERARES et de la Fondation Sciences Citoyennes pour leur soutien et les discussions riches en commentaires et suggestions, et plus particulièrement à Bérangère Storup, Claudia Neubauer, Fabien Piasecki et Ninon Boulanger de la Fondation Sciences Citoyennes, Emma McKenna de la Queen's University de Belfast et Kenneth Burns de University College Cork pour leur relecture et leurs précieux conseils et contributions.

Glen Millot,
Paris, Avril 2014

PERARES :
http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/perares

Avertissement :
PERARES est un projet du 7e PCRD financé par la Commission européenne. Les points de vue et opinions exprimés dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la Commission européenne.

Table des matières

Résumé ..... - 5 -

Executive Summary ..... - 13 -

1 – Contexte et objectifs ..... - 21 -

1.1 – Une étude dans le cadre du projet PERARES ..... - 21 -

1.2 – Les appels à projets dédiés aux partenariats chercheurs-associations ..... - 22 -

1.3 – Travaux antérieurs ..... - 23 -

2 – Programmes PICRI, ASOSc et Chercheurs Citoyens ..... - 25 -

2.1 – Présentation du programme PICRI ..... - 25 -

2.2 – Présentation du programme ASOSc ..... - 27 -

2.3 – Présentation du programme Chercheurs Citoyens ..... - 29 -

2.4 – Questionnaire utilisé pour les entretiens ..... - 30 -

2.5 – Résultats des entretiens ..... - 32 -

3 – Les projets de recherche participative étudiés ..... - 39 -

3.1 – Éléments typologiques ..... - 39 -

3.2 – Projet Fondation de France « Conception de systèmes maraîchers agroforestiers et de vergers diversifiés durables » ..... - 45 -

3.3 – Projet PICRI « Développement de pratiques paysannes de gestion et sélection des variétés de blé pour du pain bio de qualité en région Ile-de-France » ..... - 46 -

3.4 – Projet PICRI « Étude verticale et intégrée du principe d'équivalence en substance » ..... - 47 -

3.5 – Questionnaires utilisés pour les entretiens ..... - 48 -

3.6 – Résultats des entretiens ..... - 55 -

4 – Apports de travaux antérieurs ..... - 63 -

4.1 – Apports du projet STACS ..... - 63 -

4.2 – Apports du projet CRêPE ..... - 65 -

4.3 – Apports du projet « REPERE » ..... - 66 -

4.4 – Apports du projet « Fondation de France » ..... - 67 -

4.5 – Apports du réseau InterMEDIU (Roumanie) dans le cadre de PERARES ..... - 68 -

5 – Recommandations ..... - 71 -

5.1 – Recommandations pour les structures de programmation et de financement de la recherche ..... - 71 -

5.2 – Recommandations pour les opérateurs de la recherche (structures et chercheurs) ..... - 73 -

5.3 – Recommandations pour les organisations de la société civile ..... - 74 -

Résumé

Cette étude des programmes de recherche participative mis en place en France dans trois régions françaises depuis 2005 et de projets essentiellement menés dans le cadre de ces programmes a pour objectif d'inciter les structures de programmation de la recherche, les organismes de recherche et les organisations de la société civile à s'engager dans de tels processus. Si les bénéfices que chacun peut retirer de tels projets seront mis en avant, nous en montrons également les limites et contraintes à partir des retours des acteurs impliqués et formulons un certain nombre de recommandations pour améliorer l'ensemble de l'édifice et ainsi espérer contribuer à une meilleure prise en compte de besoins sociétaux par la recherche.

Contexte et objectifs

Cette étude a été effectuée dans le cadre du projet européen PERARES (*Public Engagement with Research and Research Engagement with Society)*, un projet sur quatre ans démarré en 2010 et financé par le 7e Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne. Ce projet rassemble 26 partenaires de 17 pays. Son objectif est de renforcer les collaborations entre structures de recherches (universités, organismes de recherche, etc.) et organisations de la société civile afin d'intégrer aux agendas de recherche les besoins de la société civile.

Programmes PICRI, ASOSc et Chercheurs Citoyens

Cette étude présente les trois programmes régionaux (PICRI, ASOSc, Chercheurs Citoyens) permettant en France de financer des projets de recherche en partenariat avec des laboratoires de recherche publique et des organisations de la société civile. Des informations liées aux budgets (total et alloué à chaque projet), leurs objectifs, leurs modalités et leurs spécificités sont détaillées, ainsi que la méthodologie de collecte des données auprès des chargés de mission.

Les principales conclusions soulignent que ces appels rencontrent un franc succès au point que leur sélectivité est au-dessus de la moyenne. Si l'ouverture de ces programmes a pu créer un appel d'air, et qu'un nombre significatif de projets étaient au début inéligibles, cette proportion a très fortement décru par la suite. La sélection des projets fait appel à des experts du monde académique et de la société civile mais les modalités d'évaluation diffèrent d'un appel à l'autre.

Concernant la pérennité des programmes, elle dépendra fortement du renouvellement de l'exécutif régional en 2015. L'idée de pérenniser également les partenariats par le biais de plateformes dédiées est fréquemment évoquée. Tous reconnaissent un contexte politique favorable notamment depuis la dernière loi sur l'enseignement supérieur et la recherche et à la mise en place du programme *Science avec et pour la société* d'Horizon 2020. Enfin, les responsables politiques et administratifs de ces régions ont eu des contacts à plusieurs re-

prises dans le but de mutualiser leurs expériences et sont disposés à contribuer à l'essaimage dans d'autres régions de ce type de dispositifs.

Les projets de recherche participative étudiés

Éléments typologiques

Grace à un recensement déjà existant de près de 200 projets de recherche participative financés par les programmes PICRI, ASOSc, Chercheurs Citoyens, REPERE et quelques autres menés en dehors de ces dispositifs, les répartitions thématique et globale des projets des trois programmes régionaux étudiés sont présentées. Nous avons également repris un travail effectué par la région Bretagne concernant les profils des porteurs et/ou partenaires des projets soumis au programme ASOSc.

Projet Fondation de France « Conception de systèmes maraîchers agroforestiers et de vergers diversifiés durables »

Ce projet démarré et terminé durant le projet PERARES était le seul projet que nous avions initialement prévu d'étudier. Il réunissait un laboratoire de recherche et une structure de recherche associative. Il portait sur la conception et l'évaluation de systèmes de vergers diversifiés, notamment par des cultures maraichères, associés ou non à des haies composites d'arbres et d'arbustes champêtres. Cette étude avait également pour but d'apporter des éléments conceptuels et pratiques dans le cadre d'un projet plus global de ferme agroécologique pilote.

Projet PICRI « Développement de pratiques paysannes de gestion et sélection des variétés de blé pour du pain bio de qualité en région Ile-de-France »

Ce projet terminé en 2012 réunissait deux partenaires académiques, et deux partenaires de la société civile. Il comportait deux volets de recherches (une étude des mécanismes fondamentaux d'adaptation locale de populations de blés à un changement environnemental et un volet d'évaluation de la qualité nutritionnelle et gustative des pains bio issus de variétés de blés diversifiées incluant des variétés sélectionnées à la ferme et des variétés classiques du catalogue officiel des espèces et variétés végétales). Ces deux volets étaient articulés sur un pôle central de recherche-action autour de la sélection participative de populations de blés en Île-de-France. Les entretiens ont été réalisés plus d'un an après la fin du projet de façon à avoir aussi des retours des partenaires sur les perspectives dégagées et la pérennité du partenariat.

Projet PICRI « Étude verticale et intégrée du principe d'équivalence en substance »

Ce projet d'une durée de 4 ans est prévu pour se dérouler de 2012 à 2016. Il réunit un laboratoire, les plateformes technologiques de l'université de rattachement du laboratoire et deux associations. Le but de ce projet est de questionner le principe d'équivalence en substances sur lesquelles reposent les évaluations officielles des OGM agricoles qui conduisent aux autorisations à la culture commerciale et/ou à la consommation animale et humaine.

Résultats des entretiens

Deux types de questionnaires ont été utilisés pour la série d'entretiens que nous avons mené avec les acteurs de ces projets (chercheurs et salariés d'associations). Le premier a été éla-

boré dans le cadre du Work Package 9 « *Monitoring and Evaluation* » du projet PERARES. Il était essentiellement constitué de questions fermées et avait pour but de permettre une autoévaluation des acteurs impliqués. Le deuxième questionnaire était lui beaucoup plus ouvert et réalisé suite à l'étude effectuée en parallèle pour la Fondation de France sur la recherche participative. Les principales conclusions de ces entretiens sont que ces projets se sont inscrits dans un partenariat plus global existant avant la conception du projet et sont prévus pour se poursuivre au-delà. Dans chaque cas, le besoin de connaissances ou d'expertise était vraiment inscrit dans les activités du partenaire associatif. Les projets ont pu se monter parce que les chercheurs étaient déjà sensibilisés à la nécessité que la recherche réponde à des besoins sociétaux. Dans certains cas, ces connaissances répondent à un besoin de légitimité, notamment pour intervenir sur le terrain réglementaire.

Processus/démarche mise en œuvre

Les processus sont similaires à bien des égards dans ces trois projets. La répartition des rôles est toujours clairement établie dès le départ. Elle est directement liée aux compétences de chacun des partenaires. De façon générale, la recherche et l'élaboration des protocoles sont effectuées par les chercheurs, même si ils passent par une validation du comité de pilotage. Ce comité comprend une participation active de l'ensemble des partenaires, voire de chercheurs ou d'associatifs extérieurs au projet. Le terme de collégialité est souvent revenu. Ce partenariat est vu comme un espace de dialogue qui dépasse le cadre strict du projet.

Évaluation

Ces projets ont en commun de ne pas avoir détaillé de processus d'évaluation au démarrage du projet. Le plus souvent la pratique a consisté à comprendre et à justifier les écarts par rapport aux objectifs et à voir ce qu'il sera possible de faire des résultats (au niveau politique et réglementaire pour les projets « Blés » et « OGM », et en terme de viabilité économique pour le projet de ferme pilote). Dans le projet « blés », la théorisation est venue de la pratique alors qu'en général on a plutôt une mise en pratique de la théorie. Pour le projet « Agroforesterie », une évaluation sera possible sur du long terme donc au-delà du projet. Elle reposera sur la viabilité économique du projet de ferme pilote, sur le bien-être des personnes qui travailleront sur l'exploitation et sur la valeur scientifique des systèmes de culture.

Restitution et impacts

Les deux projets terminés ont montré qu'il était difficile de publier dans des revues scientifiques. Il y a un manque de reconnaissance de ce type de pratiques. Le projet « OGM » a tout de même envisagé plusieurs publications scientifiques. Il sera intéressant de savoir si des difficultés ont été rencontrées. Néanmoins, d'autres modes de restitution (communication grand public, conférences, séminaires, séquences vidéo) avaient été planifiés en direction de publics spécifiques aux projets. Mais quand ces rencontres sont organisées par les partenaires associatifs, il est rare d'y voir participer des chercheurs.

Pérennité du partenariat

S'agissant de partenariats existants, les difficultés sont moindres que pour des projets où les partenaires travaillent ensemble pour la première fois. Dans ces trois cas, la pérennité des échanges est probablement garantie. Ce qui ne l'est pas, c'est la poursuite ou l'extension du

projet initial. Dans tous les cas, le premier frein est la difficulté de trouver des financements notamment au niveau national. Il existe cependant des opportunités au niveau des régions ou de l'Europe, mais elles ne sont pas toujours évidentes à saisir. Si les chercheurs sont habitués à soumettre des dossiers de financement pour des projets de recherche, pour une organisation de la société civile, cela exige un surcroît de travail pas toujours compatible avec leur agenda.

Réflexion autour du concept

Si les avis convergent sur les aspects positifs de la recherche participative, le constat sur les contraintes est également relativement consensuel. Les durées des projets sont parfois jugées trop courtes pour pouvoir s'inscrire dans un travail plus global. Mais des programmes longs nécessiteraient d'avoir la possibilité d'effectuer des réajustements. La charge administrative est également un problème. Les projets ne sont pas forcément pérennisés au-delà de la période financée. Se comprendre, trouver un langage commun et des méthodes de travail qui satisfassent tout le monde demande un certain temps. Il y a une forte réserve des structures académiques à s'engager dans ce type de recherches qui sont plus difficiles à cadrer et à valoriser. Les résultats peuvent être longs à obtenir. Les projets peuvent aussi être plus long simplement du fait des nombreux échanges entre les partenaires à toutes les étapes du projet. Par ailleurs, la pression à la publication, à l'excellence est un obstacle important pour le développement de ce type de recherche.

Apports de travaux antérieurs

Les différents projets ou activités auxquels la Fondation Sciences Citoyennes a participé ou qu'elle a coordonnés lui ont permis de développer une connaissance approfondie des différentes dimensions de la recherche participative. Comme les réflexions, constats et conclusions développés ont fortement contribué à la façon dont nous avons cadrer notre étude, il nous semblait important de mentionner certains résultats de ces travaux.

Apports du projet STACS

À travers une étude bibliographique, ce projet présente les grands principes de la recherche participative ainsi qu'une argumentation sur les bénéfices mutuels que les partenaires peuvent en retirer. Différents niveaux de participation sont évoqués, notamment les responsabilités, rôles et prérogatives de chacun des partenaires. Le rapport qui constitue le cœur du projet STACS « Participation des organisations de la société civile dans la recherche » propose un certain nombre de recommandations pour les décideurs politiques, les financeurs de la recherche, les chercheurs et les OSC sur la base de l'étude des dispositifs ARUC et PICRI qui depuis ont acquis plus de maturité notamment du fait de la multiplication des acteurs investis dans ce type de processus.

Apports du projet CrêPE

Le projet CRêPE aborde la dimension « bonnes pratiques » ainsi que les obstacles rencontrés à partir du vécu et du ressenti des porteurs de projets. Ce projet est donc intermédiaire entre STACS et la présente étude en terme de retours d'expériences. Dans le domaine exploré par ce projet, l'agriculture, les paysans témoignent des difficultés à trouver des chercheurs pour répondre à leurs questions (pas de chercheurs investis sur ces questions, réti-

cence des chercheurs à échanger des connaissances avec les paysans, etc.). Du côté des chercheurs, les obstacles rencontrés sont liés à une trop grande complexification de la problématique, peut-être en raison de leur besoin de publier ou d'aller en direction de développements commerciaux. Le fait que beaucoup de ces recherches nécessitent une approche interdisciplinaire peut également poser problème pour certains chercheurs qui ne savent tout simplement pas comment procéder. Une autre contrainte qui apparaît parfois est le fait que certains appels à projets sont en fait des « appels à résultats » où il est demandé de façon relativement précise ce qui sera obtenu à l'issue du projet, ce qui n'est pas compatible avec la démarche exploratoire que certains préféreraient mettre en œuvre.

Apports du projet « REPERE »

Une des premières conclusions de ce projet renvoie à l'importance de développer le rapport de confiance entre les partenaires. Le monde de la recherche et le monde associatif ou celui des praticiens sont des mondes différents, autant sur le plan des impératifs de résultats, que du plan temporel ou du langage. Pour les paysans, le travail de production prime sur le travail de recherche et s'affranchit du temps contractualisé avec le financeur de la recherche. De l'autre côté, le travail de recherche correspond souvent au travail d'un doctorant donc avec un agenda cadré et une obligation de résultats permettant l'amorçage de la carrière du futur docteur. Ces décalages peuvent être source de tensions. La présence d'un tiers, animateur, est souvent un atout important pour faciliter le dialogue et l'installation d'un climat de confiance. Son rôle va souvent bien au-delà de la médiation. Il a un rôle de pivot qui n'est possible que par sa connaissance précise des deux mondes. Une autre difficulté vient du fait que la langue de la recherche est l'anglais. Ça complique l'appropriation des résultats de la recherche par le partenaire non académique. Un budget traduction peut être à prévoir. Enfin, tout un travail est à effectuer sur le complexe d'infériorité du fait d'une hiérarchisation des savoirs qui place les savoirs empiriques ou intuitifs en dessous des savoirs académiques.

Apports du projet « Fondation de France »

Outre le fait que notre deuxième grille d'entretien pour les chercheurs et associatifs a été conçue et testée dans le cadre de ce projet, un recensement de près de 200 projets de recherche participative menées en France a été effectué et a permis de dresser un début de typologie. Par ailleurs, un série d 'entretiens a également été menée auprès d'acteurs académiques et associatifs. L'approche dans ce projet était de produire une analyse plutôt conceptuelle de la recherche participative tandis que l'approche PERARES est plus opérationnelle. Il y a donc une très grande complémentarité entre ces deux projets que nous avons néanmoins mené avec des objectifs différents.

Apports du réseau InterMEDIU (Roumanie) dans le cadre de PERARES

Une enquête auprès des membres du réseau national roumain des boutiques de sciences (INRO) a été conduite à l'aide de questionnaires et d'entretiens par Rodica Stanescu (Université Politehnica de Bucarest). Elle a permis d'identifier les principales thématiques des projets de recherche menés ou envisagés par les boutiques de sciences de ce réseau. Cette enquête a montré que les boutiques de la science et/ou les projets de recherche avec des organisations de la société civile ne sont pas directement financés par le Conseil national de la recherche roumain et sont souvent contraintes de pratiquer une sorte d'autofinancement en développant des activités annexes. Ce réseau qui repose sur un travail bénévole, étudie

sérieusement l'éventualité de déposer des candidatures communes pour des appels à projets transnationaux (EEA Grants, notamment) et européens (Horizon 2020).

Recommandations

Pour les structures de programmation et de financement de la recherche

Programmes/appels à projets

La première recommandation est à destination des structures (régions, Agence Nationale de la Recherche notamment pour la France) qui pour le moment ne proposent pas de programmes spécifiquement fléchés sur la recherche participative. Nous leur suggérons d'ouvrir un appel à projets pilote comme l'a fait le ministère de l'Écologie dans le cadre du programme REPERE. Fort des différents retours d'expérience existants, dont ce rapport, il est maintenant aisé de mettre en place ce type de dispositifs.

Budgets et affectations

Les trois régions françaises proposant des financements pour des projets de recherche participative, dans leur volonté de développer le dialogue science et société, devraient intensifier leurs efforts et porter le budget consacré à ce type de programmes à hauteur de 3% afin de pouvoir également de développer des dispositifs d'accompagnement tels que : plateformes thématiques pérennes ; aide à la maturation des projets après sélection de lettres d'intention ; financement de processus de mise en relation et d'échanges entre acteurs académiques et associatifs pour intégrer de nouveaux entrants et permettre l'émergence de nouveaux partenariats, de nouvelles thématiques ; organisation d'événements de type « *brokerage event* » pour rapprocher d'éventuels futurs partenaires de projets, etc.

Accompagnement

Dans le cadre d'Horizon 2020, le programme « Science With and For Society » dispose de points de contacts nationaux (PCN) dans les différents pays de l'Union européenne. Au-delà du dialogue science et société, la co-construction de la recherche devrait explicitement figurer dans leurs mandats. Il serait aussi très utile d'avoir des structures d'accompagnement qui aient des connaissances et des compétences sur l'ensemble des dispositifs existants, pas seulement Horizon 2020, pour aider au portage de projet.

Évaluation

Une réflexion devrait être nourrie pour développer, tester et mettre en place des outils d'évaluation spécifiques autres que le comptage des publications et éventuels brevets produits par les chercheurs. Le projet PERARES a fait des propositions d'outils et de recommandation pour aller dans ce sens. Les instances de consultation qui aident à définir les politiques de recherche et qui souvent associent des acteurs socio-économiques à leurs réflexions, devraient améliorer l'équilibre entre partenaires essentiellement économiques et organisations de la société civile. Enfin, les organismes de recherche et établissements d'enseignement supérieur devraient suivre l'exemple du CNRS, qui en lançant la mission prospective « sciences et citoyens » soutien la réflexion sur la façon dont le monde de la recherche et universitaire pourraient mieux répondre aux aspirations de la société.

Pour les opérateurs de la recherche (structures et chercheurs)

Proactivité

Au-delà du fait de profiter des quelques dispositifs de portage, d'accompagnement et de financement existants, les chercheurs et étudiants devraient participer activement aux différentes dynamiques (conférences spécifiques, missions et études, plateformes, etc.) qui se développent sur les questions de co-construction de la recherche et plus largement de dialogue science et société. Les chercheurs sont invités à à intégrer dans la formation des étudiants des cours sur ces enjeux mais aussi des cours d'épistémologie, d'histoire et de sociologie des sciences notamment dans les cursus des sciences dîtes « exactes ». De façon plus systématique, les universités devraient obligatoirement inscrire de tels cours dans les cursus des étudiants. Le Work Package 7 de PERARES, qui s'intéresse spécifiquement à l'engagement du public dans la recherche au niveau des établissements d'enseignement supérieur a élaboré un grand nombre de recommandations sur ces questions.

Évaluation et carrières

Les porteurs de projet devraient suggérer voire exiger qu'une évaluation spécifique soit effectuée sur leurs projets. Et quand ce n'est possible, ils devraient réfléchir au moment de l'élaboration du projet aux processus d'auto-évaluation ou d'évaluation externe qu'ils pourraient intégrer directement en tant que résultat de leurs travaux.

Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle vers des organisations de la société civile devrait être encouragée au moins autant qu'elle l'est en direction des entreprises. Par exemple, des systèmes d'allocations doctorales et post-doctorales spécifiques pourraient être mis en place avec un dispositif similaire aux conventions CIFRE pour les thèses en partenariat avec des organisations de la société civile.

Recommandations pour les organisations de la société civile

Inclure la recherche dans ses pratiques

Il est important que la société civile s'intéresse à la recherche et à la façon dont elle est pilotée, programmée, développée et évaluée. Si s'engager dans un processus de co-construction de savoirs peut sembler lourd et compliqué, c'est aussi un moyen de développer une expertise qui accroît la légitimité de ces organisations lorsqu'elles interviennent sur le terrain politique. Au-delà de cet aspect, un travail de recherche permet de développer une certaine réflexivité que ces organisations peuvent mettre à profit dans l'analyse et la réorientation de leurs pratiques et modes opératoires.

Discussion et échanges

Comme pour les chercheurs et étudiants, participer aux réflexions qui permettraient de développer de nouvelles formes d'évaluations est très important car ce sont les acteurs les plus à même d'apporter des informations sur les besoins sociétaux et la façon d'utiliser les résultats de la recherche. Ce travail sur l'évaluation doit également être participatif.

Animation et médiation

L'animation est un rôle souvent prépondérant tant le monde de la recherche et le monde associatif diffèrent. Développer un langage commun et une reconnaissance mutuelle entre les partenaires ne va pas de soit. Un animateur peut faciliter les échanges, trouver des terrains de médiation et aider à renforcer le partenariat en place à tout niveau et à toutes les étapes du projet.

Participation à la programmation

Pour conclure, certaines des recommandations évoquées dans les deux parties précédentes sont transversales et s'adressent autant aux chercheurs qu'aux associations comme le fait de participer, autant que possible, aux instances de consultation et de programmation de la recherche mais aussi aux espaces de réflexions, d'échanges et de dissémination des pratiques et connaissances constitue le meilleur moyen de développer des réseaux et d'atteindre une masse critique suffisante pour infléchir la politique de recherche et d'innovation de façon à mieux prendre en compte les besoins sociétaux.

Executive Summary

The European Commission funded PERARES project (Public Engagement with Research and Research Engagement with Society) aims to establish a deeper and more systematic engagement of research bodies – such as universities, research councils, Science Shops and others – with civil society organisations (CSOs) in setting research agendas and to advance this by transnational exchanges of experience and mutual learning. One element of this has been studying participatory research programs implemented in three French regions since 2005. Projects carried out under these programs aim to encourage research programming structures, research organizations and civil society organisations to engage in research with and for CSOs.

This report highlights the benefits researchers and CSOs, and even research funders, may derive from participating in such projects. It also outlines, however, the limitations and constraints of such research, based on feedback from stakeholders. It then makes recommendations to improve research eco-system through an improved focus on addressing societal needs through research.

PICRI, ASOSc and Chercheurs Citoyens[1] Programmes

This study presents three French regional funding programmes for research projects undertaken in partnership between public research laboratories and CSOs (*PICRI*, *ASOSc*, *Chercheurs Citoyens*). It details information related to budgets (total and allocated to each project), their objectives, their methods and their characteristics as well as the methodology used to collect data from programme managers.

One of the main findings is that these calls are so successful that their selectivity is above average, as less than one third of the projects submitted is funded. If the start-up of these programs created a deadweight effect, and a significant number of projects were initially ineligible, this proportion declined sharply thereafter. Project selection involves academic experts and experts from civil society, but assessment procedures differ from one call to another.

The sustainability of these programmest will strongly depend on the renewal of the regional executives in 2015. The idea of securing partnerships through dedicated platforms funded by the region is frequently mentioned. They all recognize a favourable political context since the last French law on Higher Education and Research and the establishment of the *Science With and For Society* programme of Horizon 2020. Finally, political and administrative officials of these regions met several times to share their experiences and are willing to contribute to the promotion of this type of programmes in other regions.

[1] "Chercheurs Citoyens" is difficult to translate because in French, *citoyen* could as well be a word as an adjective. So "Chercheurs Citoyens" both means "Researchers and Citizens" and "Researchers as a citizen". That's why we kept the French words for this programme.

Overview of the Three Participatory Research Projects

Typological Elements

Thanks to an existing inventory of nearly 200 collaborative research projects funded by PIC-RI, ASOSc, Chercheurs Citoyens or REPERE programmes, and others conducted outside of these funding schemes, thematic and global distributions of the three regional projects programs studied are presented. We also included a piece of work by Brittany on profiles of the project leaders and/or partners submitted to ASOSc programme.

"Fondation de France" Projects "Designing vegetable agroforestry systems and sustainable diversified orchards"

This project, started and completed during PERARES, was the only one we originally planned to study. It brought together a research laboratory and an associative research structure (a CSO). It focused on the design and evaluation of diversified orchards systems, especially by vegetable crops, with or without hedges composed of specific trees and shrubs. This study also aims to provide conceptual and practical elements in the context of a larger project, a pilot agroecological farm.

PICRI project "Development of farmer practices for management and selection of wheat varieties for quality organic bread in Ile -de- France "

This project, completed in 2012, brought together two academic partners and two partners from civil society. It included two research subprojects (a study of the basic mechanisms of local adaptation to environmental changes of wheat varieties, and an evaluation of the nutritional and sensory qualities of organic bread from diversified wheat varieties including farm seeds and conventional varieties from the official "*catalogue of varieties of agricultural plant species*"). These two parts were linked together to a central action research activity on the participatory selection of wheat varieties in Île-de-France. The interviews were conducted over a year after the project to also have feedback from partners on identified prospects and the sustainability of the partnership.

PICRI project "vertical and integrated study of the principle of substantial equivalence"

This project, planned to last 4 years from 2012 to 2016, brings together a laboratory, several technology platforms from the university to which the laboratory is affiliated and two CSOs. The goal of this project is to question the principle of substantial equivalence underlying the official evaluations of agricultural GMOs that lead to authorisations for the commercial cultivation and/or for animal and human consumption.

Methodology

Two types of questionnaires were used for the series of interviews we conducted with stakeholders in these projects (researchers and CSO's employees). The first was developed as part of PERARES Work Package 9 "Monitoring and Evaluation". It consisted mainly of close-ended questions and was designed to allow for self-assessment by the involved stakeholders. The second questionnaire consisted mainly of open-ended questions and was designed during a study on participatory research for the *Fondation de France* carried out in parallel. The key findings of these interviews were that these projects are included in a

broader partnership existing before the project design, and intended to continue beyond the project. In each case, the need for knowledge or expertise was really part of the activities of the civil society partner. These projects have been possible because the researchers were already aware of the need for research to meet societal needs. In some of theses cases, the expertise needs meet a need for legitimacy, especially to address regulatory issues.

Key Findings

Process

Processes are similar in many aspects of these three projects. The distribution of roles is always clearly established from the outset. It is directly related to the skills and proficiencies of each partner. In general, the researchers carry out the research and the design of protocols, but it is validated by the steering committee. This committee includes the active participation of all partners, and in some cases includes researchers or associations who are not partners in the project. The word "collegiality" was very often used. This partnership is seen as a space for dialogue that goes beyond the strict framework of the project.

Evaluation

These projects are common in the fact that they didn't detail the evaluation process at the beginning of the project. Most often, practice has been to encourage flexibility and to understand and justify deviations from the objectives. For example, seeing what was possible to do with the outcomes (at political and regulatory level for the "Wheat" and "GMO" projects, and in term of economic viability for the pilot farm project). In the "Wheat" project, theory came from practice in which it differs from normal practice where researchers rather translate theory into practices. For the "Agroforestry" project, a longer-term evaluation will take place, beyond the lifetime of the project. It will be based on the economic viability of the proposed pilot farm, on the well-being of people who work in the farm, and on the scientific value of cropping systems.

Dissemination and impacts

The two completed projects showed that it was difficult to publish in peer reviewed scientific journals where there is a lack of recognition of academic-civil society participatory research practices. The "GMO" project is still considering submitting to several scientific publications and it will be interesting to know if particular difficulties pertaining to Participatory Research arise in the peer-review process. However, other modes of dissemination (public communication, conferences, seminars, video sequences) were planned towards project-specific public. But, in the case that these meetings are organised by CSO partners, it is rare for other researchers to attend.

Sustainability of the Partnership

In these three cases, the sustainability of exchanges is probably guaranteed. With regard to existing partnerships, the difficulties are less than for projects where partners work together for the first time. What is not guaranteed is the continuation or extension of the original project. In all cases, the first barrier is the difficulty in finding funding especially at national level. However, there are opportunities in (French) regions and Europe, but they are not always easy to secure for CSOs. If researchers are accustomed to submitting funding appli-

cations for research projects, for a CSO this requires extra work, not always consistent with their agenda and skill set.

Reflections on the Concept of Participatory Research

There is an agreement both on the positive aspects of participatory research and the constraints experienced. The project duration is sometimes considered too short to be part of a more comprehensive piece of research. The administrative burden is also a problem frequently mentioned, especially by CSO partners. Projects may not continue beyond the funding period. Developing a mutual understanding, a common language and common working methods, that satisfy all partners, can take time. Academic structures are not always set up to engage in this type of research that can be more difficult to frame and the outcomes harder to measure or value. Projects may also take more time simply because of the many exchanges between partners at all stages of the project due to the participatory nature of the process. Moreover, the "publish or perish" leitmotiv common in academia is a major obstacle to the development and sustainability of this type of research.

Contributions from Previous Works

Different projects or activities in which the Fondation Sciences Citoyennes participated or that we coordinated enabled us to develop a thorough understanding of the various dimensions of participatory research. As our reflections, observations and findings we developed greatly contributed to the way we frame this study, we felt important to mention some outcomes of this work. The acronyms and objectives of these projects are detailed in the report.

Contributions from STACS Project

Through a literature review, this project presents the principles of participatory research as well as arguments on the mutual benefits that partners can get from such projects. Different levels of participation are discussed, including the responsibilities, roles and prerogatives of each partner. The report, which is the heart of STACS project, "Participation of civil society in research" proposes a number of recommendations for policy makers, research funders, researchers and CSOs based on the study of CURA and PICRI programmes, which have since then acquired more maturity, in particular because of the increasing number of involved stakeholders.

Contributions from CRêPE Project

The CRêPE project, which addresses best practices as well as the obstacles from the experiences and feelings of project leaders, found that farmers had difficulties finding researchers to answer their questions (no researchers engaged on these issues, reluctance of researchers to share knowledge with farmers, etc.). On the researcher's side, obstacles are often related to the fact they introduce an excessive complexity when posing the problem, perhaps because of their need to publish or develop commercial outcomes. There was also an issue with the interdisciplinary approach needed, which can be problematic for some researchers who simply do not know how to address it. Another constraint that sometimes appears is that some calls for proposals are actually "calls for results" which ask for details

about what will be obtained at the end of the project. This is not compatible with the exploratory approach that some partners would prefer to implement.

Contributions from "REPERE" Project

Findings from our project conducted under REPERE programme also suggest that developing trust between partners is vital. The world of research and the civil society are different worlds, both in terms of "performance" requirements, as in term of temporal or language issues. For farmers, the production work takes precedence over the research and is freed from the constraints of time contracted with the funder of research. On the other hand, the research is often the work of a PhD student so with a framed calendar and an obligation of results for the initiation of the career of the future researcher. These gaps can be a source of tension. The presence of a third party facilitator is often an important asset to facilitate dialogue and the development of an atmosphere of trust. His role often goes well beyond mediation. It has a pivotal role, which is possible only through his precise knowledge of both worlds. Another difficulty is that the language of research is English. It complicates appropriation of research results by the non-academic partner. A budget for translation could be useful. Finally, work has to be carried out on the inferiority complex that comes from the hierarchy of knowledge, which places empirical or intuitive knowledge below academic knowledge.

Contributions from "Fondation de France" Project

Besides the fact that our second interview grid for researchers and CSOs has been designed and tested in this project, a survey of nearly 200 collaborative research projects conducted in France has been completed and has enabled to start a typology. In addition, a series of interviews were also conducted with academic and civil society stakeholders. The approach in this project was to produce a rather conceptual analysis of participatory research while the PERARES approach is more operational. There is therefore a great complementarity between these two projects we nevertheless conducted with different goals.

Contributions from InterMEDIU Network (Romania)

A survey of members of the Romanian national network of science shops (INRO) was conducted using questionnaires and interviews, by Rodica Stanescu of Technical University Bucharest. It identified the main themes of research projects conducted or planned by the science shops of this network. This investigation showed that the science shops and/or research projects with CSOs are not funded directly by the National Romanian Council of Research and are often forced to develop a kind of self-financing by carrying out ancillary activities. This network based on volunteer work, is seriously studying the possibility of filing joint applications for transnational or European calls for proposals (EEA Grants and Horizon 2020 in particular).

Recommendations

To Research Programming and Funding Structures

Programs/Call for Proposals

The first recommendation is for structures (regions, national research agencies or councils) that currently do not offer specifically earmarked funds on participatory research programs. We suggest to them to open a pilot call for proposals, as the French Ministry of Ecology did with the REPERE program. With the numerous existing feedbacks, including this report, it is now easy to set up this kind of programme.

Budgets and Allocations

The three French regions offering financing to participatory research projects, in their desire to develop science and society dialogue, should intensify their efforts and increase the budget dedicated to this kind of programmes up to 3% of higher education and research budget, in order to develop support systems such as: Sustainable thematic platforms; Specific support to help maturing projects after a letter of intent selection phase; funding for processes that help networking and exchanges between academic and civil society's stakeholders, in order to integrate new entrants, to enable emergence of new partnerships and new themes; "brokerage events" to connect potential partners, etc.

Mentoring

Under Horizon 2020, the "Science With and For Society" program set up national contact points (NCP) in each member states of the European Union. Beyond science and society dialogue, the co-construction of research should be explicitly included in their mandates. It would also be very helpful to have support structures that have knowledge and skills on all existing mechanisms, not just Horizon 2020, to provide project management support.

Evaluation

Reflections should be encouraged to develop, test and implement specific assessment tools other than the sole counting of publications and patents. PERARES developed some evaluation tools and made recommendations that further the implementation of these objectives. The consultation bodies that help define research policies and that often seek feedback from socio-economic actors, should improve the balance between essentially economic partners and CSOs. Finally, research organizations and higher education institutions should follow the example of the French CNRS, who by launching the prospective mission "Science and citizens' support reflection on how the world of research could better meet the aspirations of society.

To Research Operators (structures and Researchers)

Proactivity

Beyond taking advantage of existing support and funding mechanisms or structures, researchers and students should actively engage in the various dynamics (specific conferences, missions and studies, platforms, etc.) that are developing on co-construction of research and more broadly in science and society dialogue. Researchers are encouraged to include lectures on these issues in the training of students, but also on epistemology, history

and sociology of science, especially in natural and physical sciences' curricula. More systematically, universities should be required to include such topics in their teaching programmes. Work Package 7 from PERARES, which specifically addresses public engagement in research in Higher Education, provides many more recommendations on these issues.

Evaluation and Careers

Project leaders should suggest or require a specific assessment for their projects. And when it is not possible, they should consider including self-evaluation processes and tools (or an external evaluation) as an outcome from their project.

Occupational Mobility for researchers

Occupational mobility towards civil society should be encouraged as much as it is encouraged when it's for the benefit of businesses. For instance, a specific doctoral and post-doctoral grants system could be set up with a supporting mechanism similar to CIFRE conventions (in France), for theses in partnership with civil society.

To Civil Society Organisations

Integrating Research into its Practices

It is important that civil society increase its interest in research and in how it is led, programmed, developed and assessed. If engaging in a process of co-construction of knowledge may seem cumbersome and complicated, it is also a way to develop the expertise that enhances the legitimacy of these organisations when they intervene at a political level. Beyond this, research can develop a certain reflexivity that the CSOs can leverage in the analysis and the reorientation of their practices and procedures.

Discussion and Exchanges

As researchers and students, participating in discussions that could help develop new forms of assessment is very important because CSOs are the most relevant stakeholders for providing information on societal needs and how to use the results of research. This assessment work must also be collaborative.

Facilitation and Mediation

The facilitation plays a leading role, as there is a huge gap between the world of research and civil society. Developing a common language and mutual recognition between partners is not obvious. A facilitator can foster exchanges and mediation and help strengthen the partnership at all levels and at all stages of the project.

Participation to Research Programming

To conclude, some of the recommendations outlined in the previous two sections are transverse and are both for researchers and CSO members. Being involved as much as possible in the consultation and research programming bodies and but also in forum that promote reflection, exchange and dissemination of knowledge and practices, is the best way to develop networks and to create the critical mass needed to influence research and innovation policy, so as to better take into account societal needs.

1 – Contexte et objectifs

1.1 – Une étude dans le cadre du projet PERARES

Cette étude a été effectuée dans le cadre du projet européen PERARES[2] (*Public Engagement with Research and Research Engagement with Society)*, un projet sur quatre ans démarré en 2010 et financé par le 7e Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne. Ce projet rassemble 26 partenaires de 17 pays. Son objectif est de renforcer les collaborations entre structures de recherches (universités, organismes de recherche, etc.) et organisations de la société civile afin d'intégrer aux agendas de recherche les besoins de la société civile.

Dans le cadre de ce projet, le Work Package 8 (*Advancing Public Engagement in Research through support from Research Councils for research of CSOs with Research Institutes*), l'activité dont nous avions la charge consistait à étudier de façon continue un projet de recherche participatif afin d'en dégager la valeur ajoutée par rapport à un projet de recherche traditionnel. En France, trois régions ont mis en place des appels à projets spécifiquement destinés à des partenariats entre des laboratoires de recherche publics et organisations de la société civile. Un des objectifs de cette étude est de montrer l'intérêt de ce genre de dispositifs en effectuant un retour d'expérience des acteurs impliqués dans cette démarche, à savoir les chercheurs et les organisations de la société civile.

Compte tenu de ces objectifs, nous avons choisi de redéfinir l'objet principal de notre étude qui s'est avéré insuffisant en termes de résultats. Au lieu de n'étudier qu'un seul projet, nous avons considérablement élargi notre champ d'investigation. Nous avons ainsi procédé à l'analyse de trois projets au lieu d'un.

Nous avons également étendu notre série d'entretiens aux responsables des ces appels à projet régionaux et avons profité d'un recensement des projets financés par ces appels pour en effectuer une typologie. Nous avons ainsi pu montrer les tendances qui se dégageaient. Ce rapport propose une synthèse de ces travaux et aboutit à une série de recommandations aussi bien à l'attention des chercheurs, des organisations de la société civile que des financeurs. Quelques recommandations pour les étudiants qui hésiteraient à s'impliquer dans ce genre de projets ont également été formulées.

Notons enfin que le projet PERARES nous a apporté de nombreuses informations très utiles pour cette étude, soit directement pour la réalisation de nos entretiens (Work Package 9 « *Monitoring and evaluation of Public Engagement in Research (PER) through science shops and variants and knowledge debates* **»** dont le rapport est disponible en ligne[3]), soit indirectement pour l'élaboration de nos recommandations (Work Package 3[4] « *Pilot for permanent debate lab-CSO* » sur des outils de dialogues entre recherche et société civile, Work Package 7 « *Structuring PER*

[2] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/perares
[3] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2013/07/D09-1-perares-244264.pdf
[4] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2014/01/D03-1-perares-244264_organizing-scenario-workshops.pdf

in Higher Education through research with CSOs in curricular activities and partnerships with local municipalities »[5] et Work Package 8 dont une autre activité « *Experiences and attitudes of Research Funding Organisations towards public engagement with research with and for civil society and its organisations* »[6] a consisté à analyser la façon dont les financeurs de la recherche intégraient les besoins de la société civile dans leur programmation).

1.2 – Les appels à projets dédiés aux partenariats chercheurs-associations

Les appels à projets sur lesquels nous avons voulu concentrer notre attention ont été élaborés sur le modèle des Alliances de Recherche Université – Communauté[7] (ARUC) canadiennes. Le terme anglo-saxon « communauté » recoupe à la fois le monde associatif et les collectivités locales. Ce programme a été lancé en 1999 par le Conseil de Recherche en Sciences sociales et Humaines[8] (CRSH), qui est l'agence fédérale qui finance la recherche dans les sciences humaines au Canada. Le programme avait pour objectif d'appuyer la création d'alliances entre les universités et les organisations de la société civile qui, par un processus axé sur la collaboration continue et l'apprentissage mutuel favorisent la recherche novatrice, la formation et la création de nouvelles connaissances dans des domaines importants pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes.

La décision du CRSH de lancer ces ARUC fut très favorablement accueillie tant par les groupes communautaires que par les universités. Plusieurs dizaines de projets ont ainsi été soutenues. Le CRSH avait environ un budget de 4 millions de dollars canadiens (soit environ 2,7 millions d'euros) par an pour les ARUC. Les projets pouvaient être financés à hauteur de 200 000 $ canadiens (soit environ 135 000 €) par an pendant 5 ans.
Le programme a pris fin en 2011. Du moins, ses objectifs ont été reformulés et d'autres types de soutiens pour des projets participatifs ont été mis en place au sein du CRSH[9], notamment par le biais du programme « Initiatives conjointes » qui est une sorte de prolongement direct du programme ARUC.

Sur ce modèle, donc, trois régions françaises (Programme PICRI en Île-de France en 2005, Programme ASOSc en Bretagne en 2006, Programme Chercheurs Citoyens en Nord-Pas-de-Calais en 2010) ont développé un dispositif de financement spécifiquement destiné à des projets de recherche associant un ou plusieurs laboratoires publics et une ou plusieurs organisations de la société civile. Si les modalités, montants financés et conditions de financement de chacun de ces programmes diffèrent quelque peu, il y a un point de convergence essentiel autour de la nécessité de renforcer le dialogue science et société en permettant concrètement de trouver des réponses à des questions sociétales orphelines de recherche.

[5] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2012/09/WP7-PERARES-Milestone-7-2-rpt-Final-Dublin.pdf
[6] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2014/01/WP8-Report-Europe-Final-14-January.pdf
[7] http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/cura-aruc-fra.aspx
[8] http://www.sshrc-crsh.gc.ca/home-accueil-fra.aspx
[9] http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/index-fra.aspx

La Fondation Sciences Citoyennes qui promeut depuis sa création le développement de la recherche participative a joué un rôle actif dans la création de ces programmes et espère, au travers de cette étude notamment, inciter d'autres régions à s'engager dans une démarche similaire. Nous détaillerons plus loin ces trois programmes avant de présenter le résultat des entretiens que nous avons effectués auprès des chargés de missions régionaux en charge de ces appels à projets.

1.3 – Travaux antérieurs

Notre travail de promotion des dispositifs permettant le développement de recherches participatives n'a pas commencé avec PERARES et il se poursuivra bien au-delà. Aussi nous a-t-il semblé nécessaire d'effectuer une brève synthèse des apports de certains projets ou certaines activités à laquelle nous avons participé les années précédentes. Les projets sont présentés ci-dessous mais leurs apports seront traités plus en détail dans le chapitre 4.

STACS[10] (*Science, Technology And Civil Society*) est un projet financé par le 6e PCRD que nous avons coordonné de 2007 à 2010. Dans le cadre de ce projet, nous avons produit un rapport[11] qui proposait une première analyse des bénéfices et contraintes des ARUC et du programme PICRI. Nous avons également rédigé un manuel[12] à destination des associations les informant sur le fonctionnement du système de recherche au niveau européen (politique de recherche de l'Union européenne, programmes cadre recherche et développement, financement des projets). Une grande partie des recommandations que nous avions proposées à l'époque s'avèrent encore pertinentes.

CRêPE[13] (*Co-operative Research on Environmental Problems in Europe*) est un projet financé par le 7e PCRD auquel nous avons participé de 2009 à 2011. Ce projet de recherche participative, qui a rassemblé des organisations de la société civile et des universitaires, avait pour but d'analyser la définition des priorités européennes de recherche sur les questions agri-environnementales. Dans le cadre de ce projet, nous avons rédigé un rapport intitulé « *European Priorities in Agricultural Research* »[14] dans lequel nous abordons notamment les processus des partenariats étudiés et ce que ces partenariats impliquaient pour chaque type d'acteurs.

« *Co-construction des savoirs et des décisions dans la recherche : l'exemple de la sélection participative en agri-environnement* »[15] est un projet financé par le ministère de l'Écologie dans le cadre du programme « Réseau d'échange et de projets sur le pilotage de la recherche et de l'expertise » (REPERE) que nous avons coordonné et qui s'est déroulé sur un an de 2010 à 2011. Un des aboutissements de ce projet est la réalisation d'un livret « *Visions paysannes de*

[10] http://sciencescitoyennes.org/projet-sciences-technologie-et-societe-civile-stacs-les-rapports-finaux/
[11] http://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2011/09/STACS_ParticipationInResearch.pdf
[12] http://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2011/09/STACS_HandbookForCSOs.pdf
[13] http://sciencescitoyennes.org/projet-crepe-sur-la-recherche-cooperative-en-europe-les-rapports-finaux/
[14] http://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2011/08/crepe-wp6-final-report.pdf
[15] http://sciencescitoyennes.org/rubrique/nos-propositions-et-actions/nos_activites/projet-co-construction-des-savoirs-repere/

la recherche dans un contexte de sélection participative »[16] dans lequel la partie « *Poursuivre une démarche véritablement participative* » est très informative sur la façon de bien préparer un projet de recherche participative en agriculture, mais certaines constatations et recommandations sont tout à fait adaptées à d'autres types de recherche participative.

« *La recherche participative comme mode de production de savoirs original répondant aux besoins socio-environnementaux des citoyens* » est un projet financé par la Fondation de France que nous avons mené entre 2011 et 2013. L'objectif était de produire un état des lieux de la recherche participative en France. Cette étude[17] menée en parallèle à celle qui fait l'objet de ce rapport a permis de développer des synergies très utiles (questionnaires en direction des acteurs, recensement et typologie des projets par exemple).

Enfin, même si ce n'est pas vraiment un travail antérieur, nous mentionnerons également le travail effectué par Rodica Stenscu, directrice d'InterMEDIU Bucuresti, notre partenaire, dans PERARES et sur cette activité du Work Package 8. InterMEDIU Bucuresti est une boutique de sciences roumaine hébergée par l'Université Polytechnique de Bucarest, membre du réseau roumain de boutiques de sciences INRO[18]. Les activités de cette structure, qui se sont poursuivies malgré la grave crise économique traversée par le pays, sont assurées par des bénévoles qu'ils soient professeurs, assistants ou étudiants.
Dans le cadre de ce Work Package, InterMEDIU Bucuresti a réalisé une enquête auprès des membres du réseau INRO à propos des projets de recherche qu'ils conduisaient et de ceux pour lesquels ils souhaiteraient, au national ou international, développer des collaborations et recevoir du soutien. Il nous semblait intéressait de pouvoir comparer deux contextes très différents et de partager nos retours d'expérience. Les résultats de cette étude sont repris dans la partie 4.5 de ce rapport.

[16] http://sciencescitoyennes.org/une-brochure-sur-les-visions-paysannes-de-la-recherche-dans-le-contexte-de-la-selection-participative/
[17] http://sciencescitoyennes.org/recherche-participative-ou-en-est-on/
[18] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2011/11/1-IM-GUIDE.pdf

2 – Programmes PICRI, ASOSc et Chercheurs Citoyens

En France, nous assistons depuis quelques années à une montée en compétence des régions sur les questions de recherche et d'enseignement supérieur, ce que confirme le rapport MASIS[19] (Monitoring Policy and Research Activities on Science in Society in Europe) publié en 2011. Ce mouvement général de décentralisation de la recherche avait également été relevé par l'Observatoire national des agendas 21 locaux[20] qui ajoute que ce mouvement a pour finalité de permettre aux acteurs des territoires de devenir acteurs de la recherche et d'inciter les acteurs académiques institutionnels à se tourner vers les besoins des territoires et à développer des liens avec les acteurs sociétaux locaux. Effectivement, hormis quelques expériences ponctuelles comme la mise en place du programme REPERE par le ministère de l'Écologie, la recherche en lien avec la société est très peu développée au niveau national comme nous l'avons montré dans le rapport « *Experiences and attitudes of Research Funding Organisations towards public engagement with research with and for civil society and its organisations* »[21] produit dans le cadre du Work Package 8 du projet PERARES dans lequel cette étude plus spécifique est également inscrite.

Nous avons donc voulu en savoir plus sur les motivations des régions pionnières sur ces questions et les processus qu'elles ont mis en œuvre pour répondre à ces besoins sociétaux territorialisés. Après une brève présentation des trois dispositifs évoqués en introduction (PICRI, ASOSc, Chercheurs Citoyens), nous présenterons les résultats des entretiens que nous avons eu avec des responsables régionaux en charge de ces programmes.

Un programme assez similaire « Université citoyenne et solidaire » avait été mis en place entre 2009 et 2011 par la Région Rhône-Alpes pour soutenir les initiatives d'ouverture des universités sur le territoire rhônalpin et favoriser les actions qui répondent à une demande locale et sociale. Mais d'une part peu d'informations sont disponibles et d'autre part, le porteur de projet devait obligatoirement être une structure de recherche, ce qui suit une logique différente de celles des trois autres appels.

2.1 – Présentation du programme PICRI

Site web du programme : http://www.iledefrance.fr/competence/picri

Les « Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation » (PICRI) ont été mis en place en 2005 par Marc Lipinski, alors vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, avec un soutien méthodologique de la Fondation Sciences Citoyennes, du fait de sa connaissance du dispositif ARUC canadien dont elle avait fait la promotion lors des États Généraux de la Recherche de 2004.

[19] http://www.masis.eu/english/storage/publications/nationalreports/masisnationalreportfrance/
[20] http://www.observatoire-territoires-durables.org/spip.php?page=pratique&id_pratique=6
[21] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2014/01/WP8-Report-Europe-Final-14-January.pdf

Ce programme a pour but de permettre l'émergence de projets de recherche, reposant sur des partenariats entre acteurs académiques (laboratoires d'universités, d'établissements d'enseignements supérieurs ou d'organismes de recherche) et organisations citoyennes à but non lucratif, sur des thématiques à fort intérêt sociétal (environnement, handicap, économie sociale et solidaire, technologies de l'information et de la communication (TIC), culture, politique de la ville, etc.).

Ce dispositif vise spécifiquement à :

- favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre universités, organismes de recherche et formes organisées de la société civile à but non lucratif,
- enrichir les questionnements, les programmes et les thématiques de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche,
- accroître les capacités d'expertise et/ou d'innovation des organisations de la société civile,
- enrichir la formation et la diversité des expériences des étudiants, doctorants et docteurs en les impliquant dans des recherches multipartites,
- aider la société civile à s'approprier la démarche scientifique en accompagnant des recherches scientifiquement validées sur des sujets pouvant avoir des retombées sociétales fortes,
- partager les fruits de cette coopération avec le grand public.

Ceci est décliné directement dans le contenu des projets qui doivent comporter trois volets :

- un volet de recherche sous forme de projets à court et/ou moyen terme,
- un volet de formation sous forme de stages ou d'enseignements théoriques. Les étudiants et doctorants impliqués peuvent, le cas échéant, jouer un rôle particulier dans cet aspect du projet,
- un volet de partage et de dissémination des connaissances. Chaque projet devra comprendre une ouverture (sous formes d'ateliers, de séminaires, de colloques, de conférences publiques, de publications, d'animation de cafés citoyens, etc.) vers le grand public, en particulier francilien.

Ainsi, même si le projet politique actuel consiste toujours à développer le dialogue sciences et société, l'accent est moins mis sur la co-production des savoirs, celle-ci étant considérée parfois comme étant une prérogative des scientifiques. Le dispositif a été reconduit pour la période 2011-2015 et son budget est voté annuellement. Il est resté relativement constant. L'avenir des PICRI dépendra probablement du résultat des prochaines élections en fonction des priorités définies par la nouvelle mandature.

L'ancrage régional est inscrit dans le fait qu'il est nécessaire que le partenaire référent du projet soit impérativement localisé en Île-de-France, mais il peut aussi bien s'agir d'un des partenaires académiques que d'un des partenaires associatifs.

Le budget de l'appel PICRI était initialement de 1,2 million d'euros puis, après une baisse les années suivantes, il a été porté à 1,5 millions d'euros en 2009, un niveau où il s'est maintenu depuis. Ce budget est à rapporter aux 132 millions d'euros consacrés par la région à l'enseignement supérieur et la recherche en 2014, dont 70 millions d'euros pour la recherche. Le budget global de la région en 2014 est de 4,8 milliards d'euros. L'enseignement supérieur et la recherche représentent donc 2,8% de ce budget. La recherche seule, 1,5%.

Les projets peuvent être financés jusqu'à 50 000 € par an sur une période de 1 à 3 ans avec des possibilités de prolongation jusqu'à 6 ans. S'il est fortement recommandé, un cofinancement n'est pas obligatoire, ce qui constitue un atout important de cet appel. Ce financement peut couvrir des frais de fonctionnement et/ou de personnel (notamment des allocations de recherche doctorales et post-doctorales), hors salaires de personnel permanent, statutaire. Le cas d'allocations doctorales ou post-doctorales est particulier puisque le Conseil régional impose un montant minimum et une durée précise dans chaque situation. Il n'est pas possible de cette façon de financer une année supplémentaire de thèse. Ce montant minimal est de 1450€ brut pour un doctorant sur une durée de 36 mois, et 2100€ brut pour un post-doctorant sur une durée de 12 ou 18 mois.

Le budget PICRI permet le financement de 12 à 15 projets par an. Une centaine de projets a été financés depuis 2005. En 2013, 13 projets ont ainsi été financés pour 42 projets déposés. Cette session était aussi sélective que les précédentes puisqu'en général, entre un quart et un tiers des projets sont retenus.

2.2 – Présentation du programme ASOSc

Site web du programme : http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_55964/asosc-appropriation-sociale-des-sciences

Le programme « Appropriation SOciale des Sciences » (ASOSc) a été lancé en 2006 par la région Bretagne sous la vice-présidence à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation d'André Lespagnol. Ce lancement est consécutif à des discussions entre la région, des chercheurs et des représentants de la société civile, acteurs rassemblés autour d'un projet coordonné par la Fondation Sciences Citoyennes. Ce projet sur l'agriculture durable s'était conclu par la tenue d'un forum à Rennes en juin 2004[22].

La région avait la volonté d'établir un dialogue science et société bilatéral, et non pas simplement de participer de la diffusion de la culture scientifique et technique. Ainsi, il s'agissait de rendre possible l'engagement des citoyens dans le système régional de recherche et d'innovation dans le but de faire émerger en Bretagne un « tiers-secteur » scientifique, terme créé et promu par la Fondation Sciences Citoyennes.

[22] Programme : http://sciencescitoyennes.org/forum-de-rennes-ouvrons-la-recherche/ et compte-rendu : http://sciencescitoyennes.org/forum-de-rennes-juin-2004-compte-rendu/

Comme dans le programme PICRI, les ASOSc permettent de financer des projets collaboratifs entre des acteurs académiques et des acteurs de la société civile organisée afin de pouvoir répondre à des demandes citoyennes par le biais de la recherche scientifique.

Ce programme connait un certain succès car seulement un tiers des projets proposés peuvent être retenus. Les thématiques abordées concernent en majorité l'environnement, le développement territorial, le développement économique et la mer. Il y a de plus une composante sciences humaines et sociale (SHS) systématique dans les projets soutenus.

Les projets sont cofinancés par la région à hauteur de 20 000 €/an pendant 2 ans et à hauteur de 50 ou 75%. Entre 5 et 8 nouveaux projets ont été financés entre 2006 et 2012.
Le montant total de ce financement pendant cette période a varié de 116 000 € à 149 000 € par an. En cumulant les projets nouveaux et les projets en cours, l'effort de la région pour le dispositif ASOSc a atteint un rythme de croisière de 450 000 € par an dès 2010, soit environ 1,5% du budget consacré à l'enseignement supérieur et la recherche, lui même représentant environ 2,4% du budget global de la région.

L'Observatoire national des agendas 21 locaux faisait le constat que le nombre de candidatures proposées à chaque appel à projets était en baisse quasi-constante et reliait la diminution notable du nombre de candidatures depuis 2007 à la baisse du portage par des établissements académiques (notamment de la part des structures qui s'étaient le plus mobilisées lors du lancement du dispositif en 2006)[23]. Les raisons suivantes étaient proposées pour expliquer cette baisse :

- La Diffusion insuffisante de la notion d'appropriation sociale des sciences dans les tissus académiques et sociétaux et peu d'habitude à recourir à des démarches de recherche-action pour résoudre des problématiques de terrain. Lorsque le dispositif a été créé, un certain nombre de chercheurs et d'acteurs sociétaux étaient déjà familiarisés avec ces approches depuis plusieurs années et en attente d'un soutien régional. Ils ont immédiatement saisi cette possibilité de financement mais, par la suite, n'ont pas été relayés par des chercheurs ou acteurs sociétaux nouvellement convertis au concept, ce qui a mené à un tarissement progressif de l'offre de projets.
- L'appropriation lente des tenants et aboutissants du projet : la recherche-action est un concept qui demande du temps pour être compris.
- Des réticences face à la démarche : pour certains chercheurs et institutions scientifiques, la recherche-action n'est pas de la « vraie » recherche, car elle ne mènerait pas à des publications de « rang A » (à démontrer). Il est donc important de maintenir un haut niveau d'exigence scientifique sur les projets financés dans le cadre du dispositif ASOSc afin de ne pas les voir considérés comme de la recherche « de seconde zone ».

Si nous confrontons ces affirmations aux chiffres, nous voyons une réalité assez différente. Les deux premières années ont effectivement vu un grand nombre de projets déposés (23 en 2006, 20 en 2007) mais beaucoup provenaient d'un effet d'aubaine fréquent lors de l'ouverture d'un nouveau dispositif. Par ailleurs, un nombre significatif de projets avait été

[23] http://www.observatoire-territoires-durables.org/spip.php?page=pratique&id_pratique=6

écarté pour de simples raisons d'éligibilité. Le nombre de projets était ensuite en recul les quatre années suivantes mais sans qu'on puisse parler de baisse constante (12 en 2008, 15 en 2009, 13 en 2010 et 14 en 2011). Le nombre de projets inéligibles avait dans le même temps chuté. Une meilleure compréhension des objectifs du programme peut aussi expliquer cette baisse du nombre. Or en 2012, dernière année d'ouverture de l'appel à projets, 24 dossiers ont été soumis, soit plus que l'année d'ouverture. À tel point que certains des projets non financés en 2012 ont été repêchés en 2013.

Quoi qu'il en soit, les ASOSc ont été mis en pause à partir de 2013 afin d'en effectuer une évaluation pour réfléchir aux façons de faire évoluer le dispositif. Cette évaluation a déjà été lancée notamment au niveau du Conseil économique, social et environnemental de Bretagne dont les travaux ont débouché sur un rapport intitulé « Appropriation sociale et mise en débat des sciences et technologies en Bretagne – Une approche prospective » [24]. Une évaluation plus spécifique des projets ASOSc est prévue courant 2014. De son côté, l'Observatoire national des agendas 21 locaux dans les conclusions de son analyse du dispositif indique que les ASOSc constitue un catalyseur efficace de rencontres entre acteurs scientifiques et sociétaux et leur permet de traiter de nombreux sujets et thématiques qui sont généralement négligés dans les dispositifs classiques de soutien à la recherche.

Concernant l'avenir du programme, en attente des résultats de l'évaluation, la région Bretagne étudie différentes pistes d'évolution. Une d'elle serait d'articuler les projets autour de plateformes pérennes comme la plateforme de recherche Périscope[25] . Celle-ci a pour objectif la création et la pérennisation d'une plateforme de recherche collaborative et interdisciplinaire entre science et société civile organisée à l'échelle de la Bretagne.

2.3 – Présentation du programme Chercheurs Citoyens

Site Internet du programme : http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/c_20218/programme-chercheurs-citoyens

Le programme Chercheurs Citoyens a été mis en place en 2010 par Sandrine Rousseau, vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a été lancé dans un contexte d'évolution des politiques de recherche et d'enseignement supérieur de la région notamment à travers la mise en place d'Assises régionales de la recherche et de l'enseignement supérieur en Nord-Pas-de-Calais. À noter que lors de ces assises la question des boutiques de sciences a également été abordée.

Il est destiné, comme les deux programmes décrits plus haut, à promouvoir des programmes de recherche reposant sur une collaboration entre laboratoires de recherche et organisations à but non lucratif. En favorisant la participation de la société civile à la production des connaissances, ce dispositif cherche à renforcer les processus de démocratie participative en Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'à diversifier les sources potentielles d'innovation

[24] http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2012-03/rapport_sciences_societe_definitif.pdf
[25] http://www-iuem.univ-brest.fr/scisoc

sociale. Il doit également permettre de diversifier les acteurs potentiels de l'innovation en mobilisant la société civile, source d'« innovation ascendante » et renforcer le dialogue entre chercheurs et citoyens, entre science et société. L'aspect pluridisciplinaire est clairement annoncé comme étant requis.

Les objectifs affichés sont les mêmes que pour le programme PICRI. Mais à la différence des PICRI, il est impératif pour chaque projet d'avoir comme partenaire un laboratoire implanté dans la région. Pour les PICRI, le partenaire régional pouvait être l'association. Par ailleurs, de façon à réellement répondre à des structures en incapacité de financer autrement ce type de projet, la région précise qu'une grande attention sera portée à l'autonomie de la structure « société civile » vis-à-vis d'entreprises et/ou de collectivités territoriales.

Les projets sont financés jusqu'à 50 000 € par an pendant 1 à 3 ans. Un co-financement est fortement suggéré ou en tout cas conseillé. Les allocations doctorales par exemple ne sont financées qu'à hauteur de 50%.

La région avait programmé un engagement de 300 000 € initialement, ce qui a permis de financer 5 projets[26]. Mais au vu du succès de l'appel à projet, le budget a été porté à 700 000 € pour l'appel suivant. Finalement, seuls 524 000 € ont été affectés pour le financement de 9 projets[27]. 10 projets l'ont été en 2013[28]. Le budget régional pour l'enseignement supérieur et la recherche était de 90 M€ en 2013, soit près de 5% du budget total de la région sur cet exercice.

2.4 – Questionnaire utilisé pour les entretiens

Les entretiens avec les chargés de mission responsables des appels à projets mentionnés plus haut ont été organisés suivant 3 axes. Le premier concerne l'appel à projets lui-même, son accueil par les publics concernés ainsi que les efforts des financeurs pour communiquer dessus et assurer sa pérennité. Le deuxième axe concerne l'évaluation des projets soumis aussi bien lors de la sélection des projets financés que l'évaluation en cours ou à la fin du projet. Enfin, le dernier axe concerne les moyens mis en œuvre pour favoriser le développement et l'essaimage de ce type de dispositif.

Les entretiens se sont déroulés de façon souple et non linéaire afin de permettre une grande liberté dans les commentaires des personnes interrogées. Nous avons également assuré à ces personnes que leurs propos ne seraient pas retranscrits nominativement puisque de toute façon, c'est un retour d'expérience global qui nous intéressait.

Ces entretiens ont été effectués aussi bien avec des chargés de mission actuellement en responsabilité sur ces appels pour les trois régions étudiées que de chargés de mission qui en avait la responsabilité auparavant mais ont changé d'affectation depuis.

[26] http://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2012-11/aap_chercheurs_citoyens_retenus2011.pdf
[27] http://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/sujets_de_these_preselectionnes_2013.pdf
[28] http://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/resultats_chercheurs_citoyens_2013.pdf

Voici le questionnaire type utilisé pour mener ces entretiens :

A - L'appel à projet

- Qu'est-ce qui a conduit le conseil régional à s'intéresser à la recherche participative ?
- Connaissez-vous la proportion du budget consacré à cet appel à projet par rapport au budget global du CR consacré à la recherche ?
- Comment communiquez-vous par rapport à cet appel à projets ?
- Avez-vous des retours positifs ou négatifs concernant l'accueil de ce type d'appels à projets de la part de la communauté scientifique ? des organisations de la société civile ? des élus régionaux ?
- Que pensez-vous nécessaire de mettre en œuvre pour améliorer le nombre et la qualité des projets soumis ? Y-a-t-il des obstacles à la mise en œuvre de ces modifications ? Si oui, lesquelles ?
- Que pensez-vous de la pérennité de cet appel à projet ?

B - L'évaluation

- Comment est organisée la sélection des projets ? Quels types d'évaluateurs (administratifs, chercheurs, associatifs ? quelle proportion ?) Comment sont-ils recrutés ?
- Quels sont les critères de sélection des projets déposés ? Avec quelle pondération ? A-t-elle évoluée ? si oui, pour quelles raisons ? Les évaluateurs ont-ils tous la même grille d'évaluation où y-a-t-il des "spécialisations" (par ex: évaluation de la pertinence scientifique plutôt par des scientifiques et évaluation de la pertinence sociétale plutôt par des associatifs)
- Quel est le taux d'acceptation des projets soumis ? Etes-vous satisfait de ce taux ? Comment se situe-t-il en comparaison des autres appels à projets scientifiques ?
- la liste des projets refusés est-elle consultable ? Envisagez-vous de la rendre publique avec les raisons pour lesquelles le projet n'a pas été accepté ?
- Faites-vous des évaluations à mi-parcours des projets sélectionnés ? Si oui, sont-elles mutualisées avec les différents porteurs de projet ?
- Les résultats des projets financés font-ils l'objet d'une évaluation a posteriori ? Si oui, sous quelle forme et par quels types d'évaluateurs et selon quelles modalités ? Sont-elles mutualisées avec les différents porteurs de projet ? Si non, l'envisagez-vous ?
- Les résultats des projets financés sont-ils rendus publiques ? Si oui, est-ce une obligation contractuelle ? Avez-vous envisagé de développer une plateforme en libre accès permettant de les centraliser ?

C - Développements et essaimage

- Pour permettre d'initier des partenariats entre acteurs non encore impliqués dans la recherche participative, avez-vous envisagé de lancer une phase préliminaire de lettres d'intention ? Cette phase permettrait de présélectionner des projets dont la construction serait ensuite financée pour leur permettre de déposer un dossier lors de l'appel à projet proprement dit (sans que ça implique une acceptation a priori du projet) ?
  - si oui, une mise en place de ce type d'appel à propositions est-elle prévue prochainement ? À quelle hauteur envisageriez-vous de financer la construction des projets présélectionnés ?
  - si non, pour quelles raisons ?
- Avec ce même objectif, avez-vous envisagé d'ouvrir une sorte de bourse aux projets dans laquelle des chercheurs et associatifs pourraient proposer des projets dans le but de trouver des partenaires ?
- Avez-vous échangé sur ce type de dispositif avec les 2 autres régions ayant mis en place des appels à projet similaire ?
  - Si oui, qu'en avez-vous retiré ?
  - Si non, seriez-vous intéressé pour participer à une rencontre responsables régionaux non limitée aux régions proposant ce type d'appels mais ouverte également à des régions potentiellement intéressées ?

2.5 – Résultats des entretiens

Autour de l'appel à projets

Pour le programme PICRI, l'information sur l'ouverture annuelle de l'appel à projets se fait en direction des acteurs académiques et associatifs recensés par la région, par l'intermédiaire d'une liste de diffusion électronique en plus du site Internet du conseil régional qui contenait de nombreuses informations très utiles sur ce programme. Depuis la refonte du site web, elles ne sont plus disponibles (pas seulement concernant les PICRI) mais devraient de nouveau l'être prochainement. Il était notamment possible d'y trouver les rapports des projets financés et une présentation synthétique de ces projets. Initialement pour amorcer le dispositif, un envoi postal était organisé en direction d'une série de porteurs de projets potentiels

Plusieurs rencontres d'informations ont aussi été programmées pour présenter le dispositif (au démarrage en 2005, en 2009, mais aussi fin 2013 avec les deux autres régions qui proposent des dispositifs similaires (Bretagne et Pays de Loire) et plus récemment en 2014 dans le cadre plus large de la présentation du programme Sciences avec et pour la société d'Horizon 2020, le 8^{e} programme cadre de recherche et développement de l'union européenne, par exemple).

Actuellement, la région reçoit beaucoup de demandes d'informations car le programme est connu. Les chercheurs de plus en plus contraints à se tourner vers des appels à projets pour financer leurs recherches y voient une source de financement supplémentaire. Le nombre de candidatures est en augmentation mais surtout, les associations candidates sont de plus grande taille. Il y a également une plus grande diversification des sujets ou des secteurs. Des porteurs de projet prennent contact avec la région pour expliciter les objectifs. Il n'y a pas nécessairement de volonté de recevoir plus de candidature, l'appel étant déjà très sélectif.

Du côté des élus, si le dispositif est principalement porté par le groupe écologiste, il reçoit un accueil favorable du PS mais surtout ne rencontre pas d'opposition. Pour affirmer sa volonté de développer le dialogue science et société, la région souhaiterait pérenniser des projets ou des partenariats, par exemple autour de champs thématiques et via la constitution de plateformes. Les réflexions sont encore peu avancées sur cet enjeu.

En Bretagne, l'appel à projets ASOSc est publié sur un site extranet dédié à la recherche[29], qui est ouvert à tous sur inscription.

Le portage est effectué par un « académique ». Les (enseignants-)chercheurs sont habitués à utiliser cet extranet. La région considère qu'il n'y a pas de problème en terme de nombre de candidatures. L'accueil par les chercheurs et les associations est toujours positif. Les élus sont parfois plus mesurés. C'est plus la qualité des dossiers que la région souhaite améliorer. L'idée étant de mieux sensibiliser les porteurs de projets sur la partie opérationnelle du projet. Il y a parfois un manque de suivi du projet. C'est un problème rencontré le plus souvent en sciences humaines et sociales.

[29] https://xnet1.region-bretagne.fr/Recherche/scripts/Accueil/Accueil.asp

En Nord-Pas-de-Calais, le lancement du programme Chercheurs Citoyens est diffusé sur le site de la région, via des listes d'information et par le biais de plaquettes papier.

Concernant la pérennité de ces appels à projet, il y a une dynamique qui semble favorable au niveau national depuis le vote de la loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche et au niveau européen depuis la mise en place d'Horizon 2020 et du programme Science avec et pour la société.

La région Île-de-France constate que si, par le passé, ce type de projets pouvait recevoir un accueil défavorable des chercheurs par rapport à leur carrière (manque d'outils d'évaluation et de valorisation), la situation semble s'améliorer. Le retour des porteurs de projets est assez différent sur ce sujet, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Les interactions entre partenaires sont plus ou moins prononcées en fonction de l'ancienneté du partenariat. Dans certains cas, la société civile apporte ou constitue le terrain de la recherche. Dans d'autres cas, la société civile pose une question de recherche aux chercheurs. Parfois des chercheurs sont membres de l'association portant le projet.

En Bretagne, en 2013, l'appel n'a pas été ouvert. La région avait reçu de nombreuses candidatures (24, un record pour cet appel) en 2012 donc certaines ont été repêchées en 2013. Si 2014 marque une pause pour les ASOSc c'est à la fois parce la région souhaite qu'un bilan soit effectué pour identifier sous quelle forme (ASOSc ou non) traiter cette volonté de développer le dialogue science et société mais aussi en raison de difficultés opérationnelles. Il n'est pas garanti que l'appel ASOSc redémarre sous cette forme. Mais le tiers-secteur scientifique demeure une thématique forte que la région veut porter.

Pour la région Nord-Pas-de-Calais, il est encore tôt pour en faire une évaluation, l'appel entamant cette année sa quatrième session

L'évaluation

En Île-de-France, pour le programme PICRI, les modalités de l'évaluation en vue de sélectionner les projets ont évolué. Il y avait auparavant une double évaluation effectuée par un chercheur d'un côté et un membre d'association de l'autre.

Le comité de sélection est présidé par la vice-présidente à l'enseignement supérieur et la recherche et un membre du conseil scientifique de la région. En 2013 a été expérimentée une expertise amont, puis le dossier de candidature était soumis à un jury paritaire. Mais ce processus ne s'est pas avéré pertinent du fait des difficultés de mise en œuvre. Il n'était pas toujours possible d'identifier deux experts (recherche et société civile) dans le champ thématique du projet.

Les évaluateurs remplissent une attestation stipulant l'absence de conflits d'intérêts. Ils signent une charte de l'évaluation qui n'est pas spécifique à l'appel PICRI

La grille est la même pour tous les évaluateurs (recherche ou société civile). Il n'y a pas de pondération des critères. L'évaluation est globale, même si la qualité scientifique est un préalable. Concernant la formation, l'appel à projets est essentiellement destiné à des étudiants en master, des doctorants ou des post-doctorants.

Catherine Bourgain, qui représentait la Fondation Sciences Citoyennes en tant que membre du jury de sélection de l'appel à projets 2012, a rédigé un retour d'expérience[30] dans lequel elle constate qu'une attention particulière est portée à une réelle co-construction de façon notamment à débusquer et rejeter les « associations faux-nez » utilisées par des chercheurs comme alibi pour rentrer dans l'appel. Elle avait également relevé que la qualité scientifique des projets était un critère important pour ne pas faire du PICRI un appel au rabais.

Les évaluateurs utilisent un formulaire d'évaluation qualitative :

- **Qualité scientifique ou technologique**
- **Solidité de la démarche méthodologique**
- **Pertinence du projet pour les partenaires** (en fonction de leurs champs d'intervention et d'expertises habituels)
- **Impact sociétal des problématiques soulevées**
- **Caractère novateur du projet**
  - permettant au partenaire académique d'explorer des voies de recherche originales
  - permettant au partenaire associatif de mieux atteindre ses objectifs statutaires
- **Équilibre et qualité du partenariat proposé** (co-construction des savoirs)
- **Capacité du partenaire académique à appuyer véritablement les actions du partenaire société civile**
- **Intérêt potentiel pour la formation des étudiants**
- **Modalités envisagées pour la diffusion des résultats obtenus et leur utilisation ultérieure**
- **Pertinence du budget.**

En région Bretagne, une évaluation est effectuée par les services de la région. Les chargés de mission de la région ont une formation scientifique. La raison est que l'appel ASOSc est un objet de dialogue plus que de production scientifique.

En plus de l'avis des services, un comité technique et un comité consultatif régional en recherche et développement technologique donnent tous deux un avis en tenant compte de l'intérêt de la question traitée, des retombées et l'impact attendus. Cette présélection est ensuite soumise aux élus.

La grille de notation n'assure pas le financement du projet étant donné que la décision finale nécessite un avis favorable des trois groupes d'évaluateurs (services, comité technique et conseil scientifique de la région). Ainsi des projets peuvent tout à fait avoir une excellente note d'un des trois groupes et pourtant ne pas être retenu. De la même façon, un projet n'ayant eu que 11/20 a été retenu, mais c'est un cas exceptionnel. Les notes des projets retenus sont systématiquement bien au-dessus.

Les critères de sélection sont les suivants :

30 http://sciencescitoyennes.org/evaluer-des-projets-picri-retour-dexperience/

A - Qualité et originalité (note/5)

- Originalité et caractère innovant de la recherche
- Dimension pluridisciplinaire au niveau scientifique, notamment par l'association des sciences dures et des sciences humaines et sociales
- Dimension pluridisciplinaire en termes sociétaux et culturels: mise en perspective de la dimension scientifique avec les autres savoirs et pratiques culturelles, mise en perspective des enjeux sociétaux des sciences et des technologies

B - Dimension et intérêt régional, retombées et impacts sur la société, l'environnement, l'économie (note/5)

- Aptitude du projet à contribuer de façon significative à la résolution ou à la meilleure compréhension d'un problème sociétal présentant une dimension locale ou régionale
- Pertinence thématique du projet au regard des objectifs généraux de développement durable de la Région Bretagne
- Valorisation des résultats du projet vers la société

C - Partenariat (note/5)

- Implication de doctorants-es, post-doctorants-es, chercheurs-euses, voire d'équipes de recherche complètes
- Degré d'implication des acteurs collectifs concernés dans la définition et la conduite du projet

D - Budget (note/5)

- Plan de financement cohérent avec répartition équilibrée entre les différents partenaires.

En région Nord-Pas-de-Calais, pour les deux premières années une grille d'évaluation était utilisée par les services de la direction recherche et enseignement supérieur de région Nord-Pas-de-Calais. Il y a maintenant un comité de sélection constitué d'élus, de chercheurs et de membres d'associations. Certains sont sollicités en tant que têtes de réseaux régionales. À partir de 2013, les porteurs de projets pouvaient suggérer des experts à solliciter ou à ne pas solliciter.

Au-delà de la simple éligibilité et d'une appréciation globale (une matrice de type opportunités/menaces est également utilisée), les critères de sélection sont les suivants :

- **Intérêt sociétal** (qui peut dépasser le cadre de la région)
- **Pérennité**
- **Dissémination des résultats** (publication, colloque)
- **Faisabilité du projet**
- **Co-construction du projet**
- **Aspects innovants**

De façon générale, les premières années, par un effet d'aubaine, un grand nombre de candidatures sont reçues par les régions mais une part significative est inéligible. Ce nombre de candidatures se stabilise ensuite. Quant au nombre de dossiers inéligibles, il chute.

La sélectivité de ces trois programmes est similaire. Elle se situe entre un quart et un tiers des projets soumis, ce qui est satisfaisant compte tenu de la difficulté de faire émerger des projets avec la société civile. Cette sélectivité est plus stricte que pour l'appel culture scienti-

fique et technique de la région Île-de-France par exemple, pour lequel le taux d'acceptation est de 50% environ. La sélectivité des allocations doctorales est quant à elle plus élevée. En Bretagne, il est difficile de comparer ce taux avec celui des autres appels compte tenu que la sélection pour ces derniers est externalisée.

La liste des projets financés est consultable dans les trois cas.

La liste des projets refusés ne l'est pas directement. Elle l'est de droit, mais elle n'est pas publiée. L'intérêt d'une telle publication pourrait être d'aider les futurs porteurs de projets à améliorer leurs dossiers.

En Île-de-France, les porteurs de projets sont incités à contacter les régions pour les aider à affiner leur projet. La délibération au conseil régional porte sur les projets déjà sélectionnés par le jury. Ces délibérations sont consultables en ligne[31]. En Bretagne, en 2012, la région savait qu'elle allait repêcher certains projets en 2013.

De façon générale, l'évaluation est faite en amont au moment de la sélection. Mais une évaluation financière est effectuée à l'issue du projet. En Île-de-France, Il n'y a pas d'obligation de résultat, mais une demande de bilan d'avancement du projet est demandée chaque année. Ces bilans ne sont pas toujours envoyés à la région. Dans le cas de la région Bretagne, comme la durée des projets est de deux ans, un bilan financier et un rapport narratif sont demandés après la première année. Ils conditionnent le versement de la subvention pour la deuxième année. Le budget prévisionnel est rarement respecté.

Toujours en Bretagne, comme mentionné plus haut, une évaluation globale sera effectuée en 2014 pour la période 2006-2013 de l'appel. La région a vocation à faire perdurer le dialogue science et société par un meilleur accompagnement des acteurs. La co-construction ne pose pas forcément de problème. C'est la gestion de projet qui peut être parfois compliquée pour les porteurs de projets. Il est important de ne pas verser dans le « *societal washing* » et de faire monter en compétence un tiers secteur scientifique.

Si il y a une obligation de diffusion des résultats des projets, ce n'est pas à la région de la faire et elle ne l'a pas prévu. Certains rapports étaient consultables sur le site de la région avant sa refonte. Ce n'est pas acquis qu'ils le soient de nouveau.

Développements et essaimage

L'idée de lancer une phase préliminaire de lettres d'intention vient des ARUC. Elle permet de présélectionner des projets et de financer les partenaires pour qu'ils affinent leur projet.

La région Île-de-France l'a organisé en 2007 à titre expérimental. Une lettre d'intention était demandée aux porteurs de projet. Les candidats sélectionnés étaient financés à hauteur de 5000€ pour leur permettre de développer leur projet avant de le soumettre à l'appel PICRI. Cette expérience n'a pas été reconduite pour deux raisons :

[31] http://www.iledefrance.fr/rapports-votes/partenariats-institutions-citoyens-recherche-innovation-picri

les montages des dossiers sont souvent réalisés par des personnels permanents qui n'ont donc forcément de frais. la deuxième raison est calendaire. L'allocation de fonds se fait en commission permanente et il y avait un problème de délai et/ou d'agenda entre le temps nécessaire pour le murissement de ces projets, les dates des appels à projets et des réunions des commissions permanentes.

En région Nord-Pas-de-Calais, bien que cela ait été envisagé, cette phase préliminaire n'a pas été mise en place. La procédure a cependant été testée sur un autre type d'appel dans le cadre du programme « Projets émergents » destiné à financer des thématiques non encore développées en région.

Ces dispositifs restent assez fragiles notamment parce qu'actuellement, à engagement de dépenses équivalents, ce type de projets demandent souvent plus de temps passés par les services dans la gestion (budget, bilan, etc.), d'où l'intérêt d'améliorer l'accompagnement en amont des projets. Par ailleurs, les associations ne pèsent pas forcément assez en termes politiques. Ce ne sont pas elles qui rééliront les conseillers régionaux. La mise en place de structures pérennes pourrait être une réponse à ces types écueils. Les régions n'ont pas forcément les compétences ou les connaissances pour organiser de telles structures. Quand c'est le cas, c'est organisé sporadiquement au cas par cas. Si ça devait se mettre en place de façon plus globale, il faudrait que ce soit avec les acteurs concernés.

Pour conclure cette partie, il est intéressant de mentionner que les élus et chargés de mission responsables de ces trois programmes régionaux se sont rencontrés à différentes reprises pour échanger et réfléchir aux moyens d'améliorer et pérenniser leur dispositif. Une journée d'échange « *Coopérations scientifiques entre chercheurs et société civile. Quels moyens, quelles modalités, quels résultats ?* »[32] a par exemple été organisée dans le cadre de la mission « Sciences et citoyens »[33] du CNRS pilotée par Marc Lipinski à l'origine des PICRI.

Dans une optique d'essaimage, qui est aussi l'objectif de cette étude, l'idée d'une rencontre avec les vice-présidents à la recherche des trois régions proposant déjà ce type d'appel à projets et la participation d'autres régions intéressées, est accueillie favorablement. Nous espérions pouvoir la programmer pour la fin de l'année 2014.

[32] http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1803
[33] http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?rubrique388

3 – Les projets de recherche participative étudiés

Un très grand nombre de projets a été recensés notamment dans le cadre de l'étude sur la recherche participative en France, réalisée pour la Fondation de France, mentionnée plus haut. Une analyse spécifique de ces données a été effectuée dans le cadre du projet PERARES de façon à dessiner les grandes tendances qui apparaissent dans les projets financés par les appels à projets présentés dans le chapitre précédent. Nous allons dans un premier temps présenter quelques éléments typologiques qui ressortent de ces projets.

Dans un deuxième temps, nous allons nous intéresser plus en détail à une sélection de ces projets participatifs. Nous voulions initialement nous concentrer sur un projet unique et le suivre en continu pour en étudier le degré et modalités de participation. Il nous est apparu assez vite que ce projet ne suffirait pas à nous apporter suffisamment d'informations. Le risque de le considérer comme un modèle, ce que rien ne justifie, avait également été identifié. Aussi, avons-nous ajouté deux autres projets, financés par l'appel PICRI, à notre suivi. Nous avons choisi ces projets de façon à pouvoir étudier différents niveaux d'avancement et donc de recul de la part des partenaires engagés. Le premier projet était terminé depuis un an lors de nos entretiens. Le second s'est déroulé intégralement pendant la durée de notre étude tandis que le troisième a commencé peu de temps avant la fin de cette dernière. Ces trois projets ont impliqué directement des membres de la Fondation Sciences Citoyennes soient en tant que chercheurs, soit en tant qu'associatifs.

3.1 – Éléments typologiques

Lors du projet « *La recherche participative comme mode de production de savoirs original répondant aux besoins socio-environnementaux des citoyens* » mené pour la Fondation de France, nous avons recensé près de 200 projets de recherche participative financés par les programmes PICRI, ASOSc, Chercheurs Citoyens, REPERE et quelques autres menés en dehors de ces dispositifs et proposé d'en dresser un début de typologie. Celle-ci n'est pas toujours évidente à réaliser compte tenu de la nature fortement interdisciplinaire des études qui sont menées dans ces projets. Tout dépend de l'approche qui peut être exclusive ou inclusive.

Par exemple un projet agri-environnemental pourrait suivant une approche exclusive être classé par les projets environnementaux ou agricoles selon la plus forte tendance du projet ou bien si on suit une approche inclusive être classé dans les deux domaines. Une approche inclusive nous semblerait réellement utile si nous parvenions à pondérer les différents domaines abordés. Dans un projet agri-environnemental, il serait par exemple possible d'y relever des aspects sanitaires et/ou économiques.

Par ailleurs, chacun des acteurs peut avoir des raisons différentes de participer au projet, certains pour développer des pratiques qui soient viables économiquement, d'autres y verront surtout le terrain de l'étude (le contexte agricole) et un autre aura des objectifs liés à la

défense de l'environnement. Sachant qu'il ne s'agit pas d'opposition mais de complémentarité, une analyse inclusive nécessiterait d'être considérablement affinée.

À travers cette étude, nous souhaitons sensibiliser les financeurs à la nécessité de soutenir de type de démarches. De son point de vue, le fait que ces projets soient interdisciplinaires est plus ou moins acquis. Mais comme son soutien doit suivre une politique bien définie, il s'appropriera probablement plus facilement une grille de lecture soulignant des grandes tendances. Nous avions donc fait le choix d'avoir une approche exclusive de façon à plutôt prendre en compte une dominante du projet.

Nous allons reprendre ici les résultats de cette analyse typologique et les compléter par quelques éléments de nature différente.

Notons en préalable qu'il peut y avoir une grande variation d'une année à l'autre et qu'il ne faudrait pas voir ces tendances comme un indice des choix qui seront faits ultérieurement par les futurs comités de sélection.

Ce travail est à prendre comme une source d'informations sur les types de projets les plus fréquemment rencontrés et non comme une analyse précise, d'autant plus que si les projets ne sont pas fléchés sur une thématique particulière, dans le cas des programmes régionaux, ils n'en restent pas moins qu'il y a probablement une influence des choix politiques faits par ces régions certaines années dans la sélection des projets. Si par exemple, un trop faible nombre de projets ayant trait à l'environnement est sélectionné une année donnée, il est possible que l'année suivante l'accent soit plus mis sur l'environnement, par exemple.

Voici donc la répartition thématique globale des projets recensés, suivi de la répartition dans le cas des trois dispositifs régionaux.

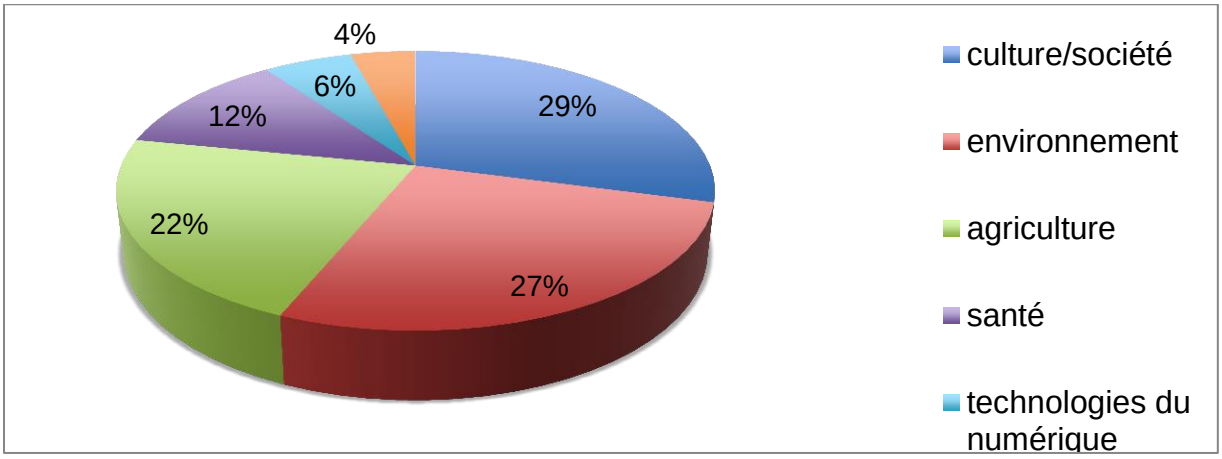

Répartition thématique des 193 projets recensés de 2006 à 2012 (Programmes PICRI, ASOSc, Chercheurs Citoyens, REPERE essentiellement)

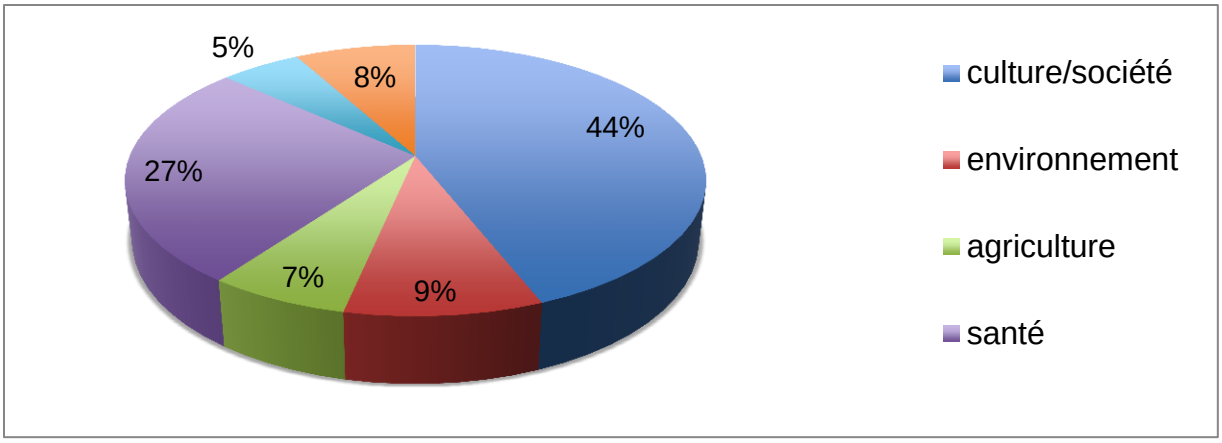

Répartition thématique des 75 projets PICRI financés de 2006 à 2012 (appels 2005 à 2011)

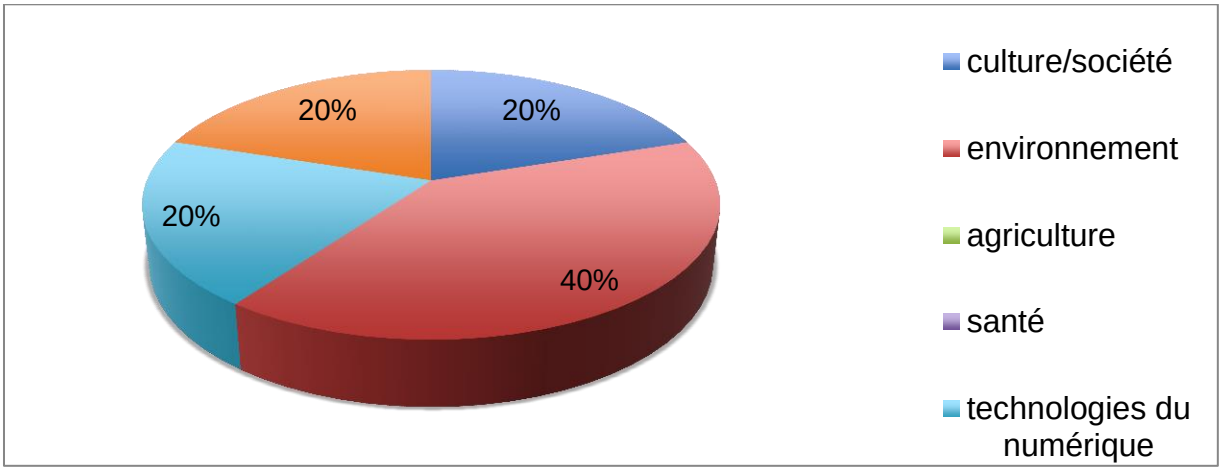

Répartition thématique des 66 projets ASOSc financés de 2007 à 2012 (appels 2006 à 2011)

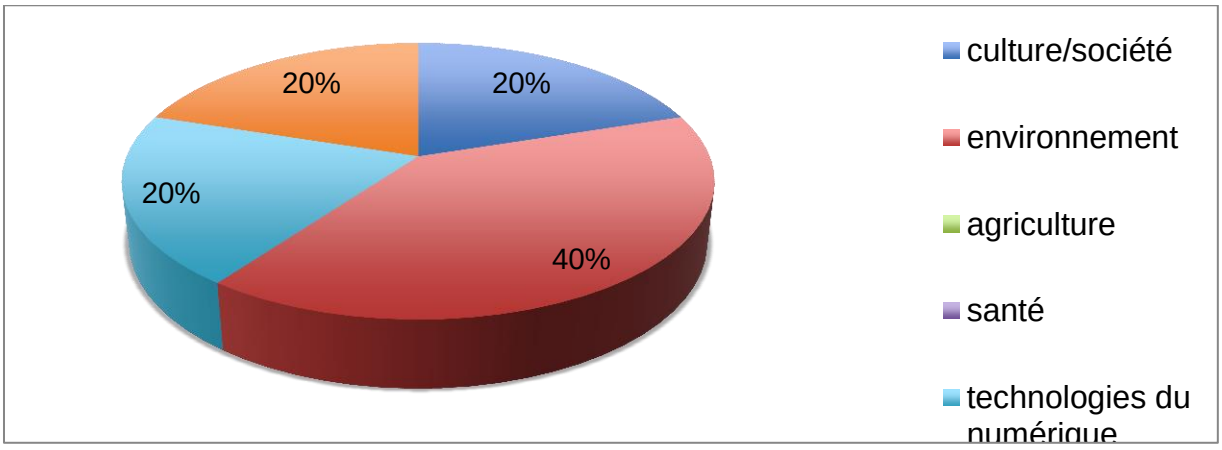

Répartition thématique des 5 projets Chercheurs Citoyens financés en 2012 (premier appel)

La répartition identique dans ces deux programmes est anecdotique puisque pour le programme Chercheurs Citoyens seuls les 5 projets du premier appel sont étudiés.

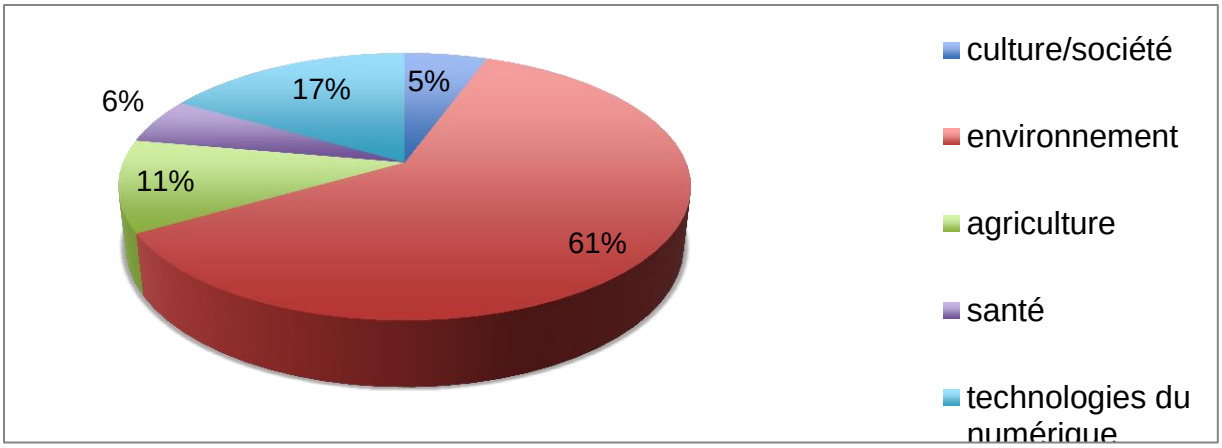

Répartition thématique des 18 projets REPERE financés de 2010 à 2012 (via les 2 appels du programme)

Le programme REPERE a été mis en place par le ministère de l'écologie, donc le fait que l'environnement soit le thème majoritaire était facile à prévoir.

Il aurait été intéressant de disposer de l'ensemble des projets soumis pour confronter les « besoins » exprimés par les porteurs de projets aux choix effectués par les financeurs. Malheureusement, nous n'avons pas pu y avoir accès pour le moment. Mais heureusement, le conseil régional de Bretagne a effectué ce travail en 2012. Eux, ont adopté une démarche inclusive d'où un total supérieur à 100%. Par ailleurs, leur classification thématique est plus fine que la nôtre et des choix de répartition différents. Nous voyons dans ce tableau que le Conseil régional a classé 13% des projets retenus dans le thème « agri-agro » alors que nous avions estimé qu'ils avaient plutôt trait à l'environnement.

Thématique identifiée	**% par thématique des projets soumis**	**% par thématique des projets retenus**
Environnement	29%	40%
Culture scientifique	21%	10%
Développement territorial	21%	27%
Développement économique	16%	23%
STIC	16%	10%
Agri-agro	14,5%	13%
Mer	13%	17%
Culture	8%	7%
Handicap	8%	3%
Jeunesse	6,5%	7%
Solidarités	6,5%	7%
Egalité	4%	7%
Sciences de l'éducation	2,5%	3%
Autres	4,5%	3%

Ce même conseil régional a classé les projets en fonctions du type de partenaires. Nous voyons dans le graphique ci-dessous que les acteurs ne se limitent pas au duo classique laboratoire public/association. Il s'agit ici des dossiers soumis et non des dossiers retenus.
Le total est supérieur à 100% puisque est comptabilisée la présence d'un type de porteur ou partenaire pour l'ensemble des dossiers reçus. Par exemple, nous voyons qu'un établissement public de recherche est partenaire dans 88% des projets, une association dans 69% des projets.

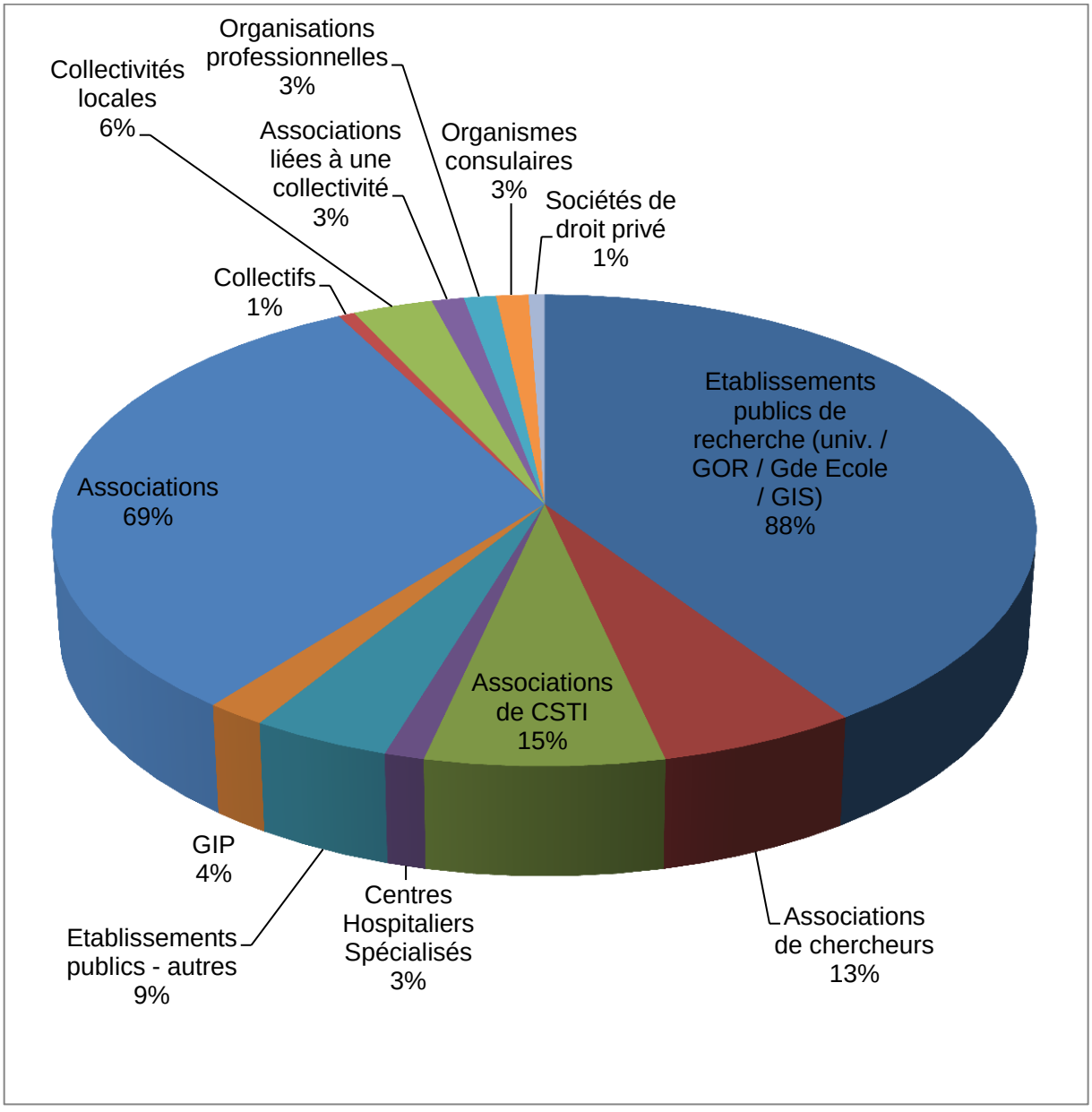

Profil des candidats (porteur ou partenaire) au programme ASOSc sur la période 2006-2010

SI on regarde maintenant le profil des porteurs, nous retrouvons une répartition plus classique. Dans le graphique ci-dessous, le total est de 100% puisqu'il n'y a qu'un porteur par projet. Nous remarquons que les portages sont majoritairement effectués par des établis-

sements publics de recherche mais que les associations portent elles-aussi un nombre significatif de projets.

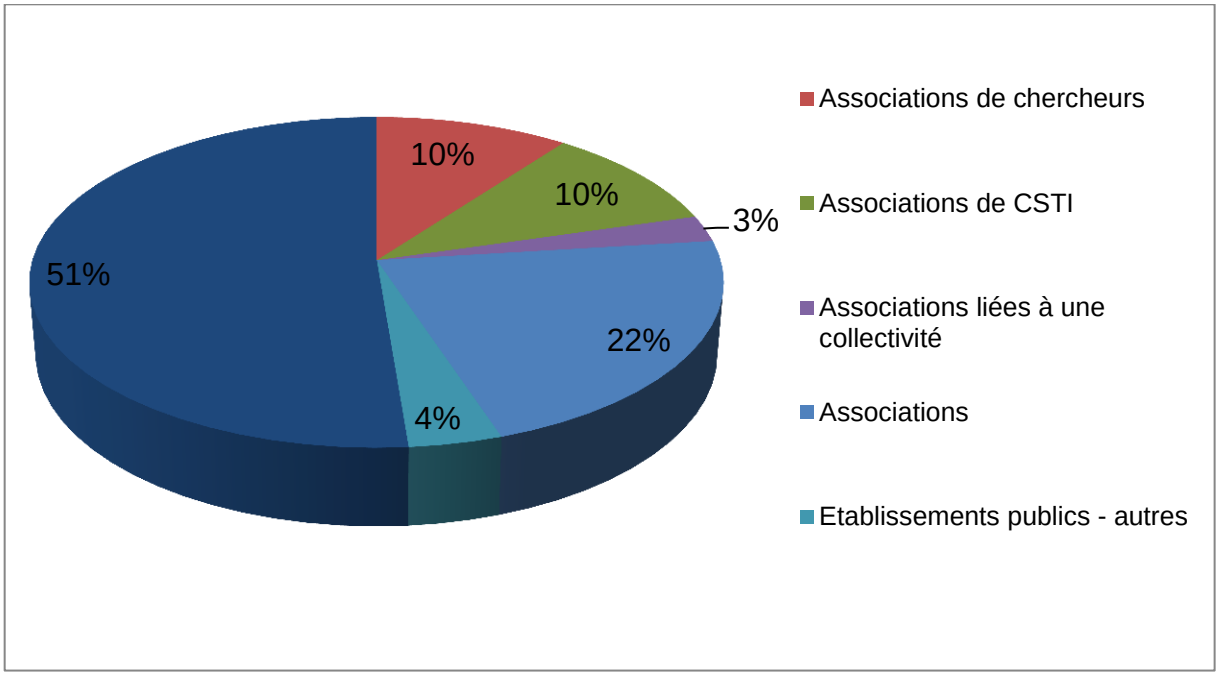

Profil des porteurs de projet ASOSc sur la période 2006-2010

On constate un écart important entre le pourcentage d'associations impliquées dans des projets en tant que candidats et en tant que porteurs de projets retenus. On peut avancer l'hypothèse que les instituts de recherche ont une plus grande habitude dans la conception et la rédaction des projets de recherche que les associations ou autres structures, d'où le pourcentage de représentativité plus élevé en tant que porteurs de projets retenus.

Il serait intéressant d'avoir ce type de données pour les autres programmes. Ces informations peuvent être utiles pour permettre aux financeurs de corriger certains déséquilibres, même si la mise en œuvre d'un tel processus est loin d'être simple. Par exemple, un appui – sa forme serait à préciser - aux candidats qui souhaitent s'impliquer dans des projets de recherche mais qui n'en maîtrisent pas tout à fait les rouages pourrait être envisagé.

3.2 – Projet Fondation de France « Conception de systèmes maraîchers agroforestiers et de vergers diversifiés durables »

Fiche projet sur le site du financeur :
http://www.fondationdefrance.org/content/download/14341/196171/version/3/file/RECHERCHEEVT-+agroforesterie+vergers.pdf

Ce projet était celui que nous avions initialement prévu d'étudier dans le cadre du Work Package 8 de PERARES. Il a duré 2 ans de 2011 à 2013 et réunissait l'Unité Plantes et Systèmes de culture Horticoles[34] (PSH) de l'INRA PACA[35] et le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique[36] (GRAB), structure de recherche associative. Son financement a fait l'objet de nombreuses démarches. Ce processus de recherche de financements faisant partie intégrante de notre étude puisque les difficultés de financement constituent un des freins au développement de la recherche participative. Il a finalement pu être obtenu par le biais d'un appel à projets sur l'agroforesterie ouvert par la Fondation de France en avril 2011. Ce financement de 96 034 € couvrait le salaire du post-doctorant.

Le projet portait sur la conception et l'évaluation de systèmes de « vergers diversifiés », notamment par des cultures maraichères, associés ou non à des haies composites d'arbres et d'arbustes champêtres.

Ce projet a été développé à partir de trois sources de connaissances :

- Les connaissances scientifiques portant sur le fonctionnement d'associations de cultures annuelles ou fourragères avec des ligneux ;
- Les connaissances sur le fonctionnement de systèmes agroforestiers existants, en particulier sur les fermes et les sites expérimentaux en Europe ou dans les pays du Sud ; et les enseignements à en tirer pour la région méditerranéenne ;
- Les savoirs experts des agriculteurs ou techniciens du développement déjà impliqués dans des expériences de « vergers diversifiés ».

Cette étude avait également pour but d'apporter des éléments conceptuels et pratiques pour la mise en place d'un site pilote, la ferme agroécologique de la Durette[37] (Vaucluse). Ce projet plus global – également porté par les partenaires de cette étude (GRAB et INRA) - concerne la conception de systèmes de culture horticoles, innovants, économiquement viables, intégrant l'organisation humaine du travail ainsi que la mise en œuvre de dispositifs de recherche (protocoles d'analyse et de suivi scientifiques). Le projet financé par la Fondation de France était une façon de faire converger des questions interdisciplinaires.

Ce projet a démarré et s'est conclu pendant PERARES ce qui a permis de réaliser deux séries d'entretiens des partenaires, une au début et une à la fin du projet.

[34] http://www6.paca.inra.fr/psh
[35] http://www.paca.inra.fr
[36] http://www.grab.fr
[37] http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2011/04/dossier-Durette-oct-13.pdf

3.3 – Projet PICRI « Développement de pratiques paysannes de gestion et sélection des variétés de blé pour du pain bio de qualité en région Ile-de-France »

Site du projet : http://bergerie-villarceaux.org/index.php?page=projet-picri

Ce projet, d'une durée de 5 ans de 2007 et 2012, réunissait deux partenaires académiques, l'Unité Mixte de Recherche de Génétique Végétale du Moulon[38] (INRA, Université Paris Sud, AgroParisTech, CNRS) et le Laboratoire de Biologie Cellulaire[39] (INRA Versailles) et deux partenaires de la société civile, le Réseau Semences Paysannes[40] (RSP) et Nature & Progrès Île de France[41]. Il résulte de premières rencontres entre les partenaires à la création du RSP. Un projet avait été soumis à l'Agence Nationale de la Recherche mais sans succès. Une post-doctorante et un doctorant étaient impliqués dans ce projet qui avait pour objectif de construire un programme de gestion et de sélection de populations de blé pour la production de pains bio de qualité.

Il comportait deux volets de recherches :

- Un volet d'étude des mécanismes fondamentaux d'adaptation locale de populations de blés à un changement environnemental ;
- Un volet d'évaluation de la qualité nutritionnelle et gustative des pains bio issus de variétés de blés diversifiées incluant des variétés sélectionnées à la ferme et des variétés classiques du catalogue officiel des espèces et variétés végétales. Ce volet cherchait à identifier des caractéristiques sensorielles (aspect, arôme, goût, croustillance, etc.) pour mettre au point des grilles de dégustations afin d'étudier l'impact de la sélection sur les consommateurs et de caractériser leurs attentes.

Ces deux volets étaient articulés sur un pôle central de recherche-action autour de la sélection participative de populations de blés en Île-de-France. Cette recherche-action a été mise en œuvre sur le terrain de la ferme de la Bergerie de Villarceaux[42] et conduite en lien avec les autres agriculteurs céréaliers du Réseau Semences Paysannes en France. Il a bénéficié d'un financement du Conseil Régional Île-de-France de 163 230 € dans le cadre du programme PICRI.

Une présentation plus détaillée du projet effectuée lors du colloque « Agriculture Biologique et sélection végétale », organisé par l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) en avril 2009, est disponible en ligne[43]. La Fondation Sciences Citoyennes dans le cadre du projet RESORIV[44] financé par le programme REPERE[45] du Ministère de l'Écologie a également rédigé une fiche synthétique sur ce projet[46].

[38] http://moulon.inra.fr
[39] http://www.versailles-grignon.inra.fr
[40] http://www.semencespaysannes.org
[41] http://www.natureetprogres.org
[42] http://bergerie-villarceaux.org
[43] http://www.itab.asso.fr/downloads/diapo-semences09/goldringer-inra.pdf
[44] http://sciencescitoyennes.org/presentation-du-projet-resoriv-reconnaissance-sociale-et-reglementaire-de-linnovation-varietale-pour-les-agricultures-biologique-et-paysanne/
[45] http://www.programme-repere.fr
[46] http://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2013/07/RESORIV_PICRI1.pdf

Le rapport d'activité final est également téléchargeable[47].

Les entretiens ont été réalisés plus d'un an après la fin du projet de façon à avoir aussi des retours des partenaires sur les perspectives dégagées et la pérennité du partenariat.

3.4 – Projet PICRI « Étude verticale et intégrée du principe d'équivalence en substance »

Site du projet : http://www.picri-ogm.fr

Ce projet d'une durée de 4 ans est prévu pour se dérouler de 2012 à 2016. Il réunit l'unité de recherche « Variabilité Environnementale et Adaptation des Champignons » (VEAC) et les plateformes technologiques (Imagerie cellulaire, Transcriptomique et protéomique) de l'Université Paris-Sud et deux associations, Générations Futures[48] (GF) et le CRIIGEN[49]. Ce projet a bénéficié d'un co-financement de la région Île-de-France (176 938 € via le programme PICRI), de l'Université Paris-Sud (41 200 € hors salaires) et d'une participation d'un des partenaires, Générations Futures, à hauteur de 42 362 €.

Le but de ce projet est de questionner le principe d'équivalence en substances sur lesquelles reposent les évaluations officielles des OGM agricoles. Les autorisations à la culture commerciale et/ou à la consommation animale et humaine s'appuient ensuite sur ces évaluations officielles. Il s'agira de réaliser une étude exhaustive de ce principe d'équivalence en substance en étudiant, à l'échelle d'un organisme entier, les conséquences génétiques, métaboliques, morphologiques et fonctionnelles d'une modification génétique d'une part, et de l'exposition au Roundup (herbicide le plus utilisé dans le monde, notamment dans la très grande majorité des cultures de céréales génétiquement modifiées pour y résister).

Cette étude est programmé pour se dérouler en trois phases :

- Étude toxicologique du Roundup et constructions de souches transgéniques
- Études microscopiques, protéomiques et transcriptomiques
- Intégration des résultats (interprétations fonctionnelles)

L'intérêt pour les partenaires associatifs est de pouvoir ensuite relayer les résultats auprès du grand public et des décideurs et se doter des éléments et arguments nécessaires à une éventuelle demande de révision des processus d'évaluation auprès des pouvoirs publics.

Par ailleurs, la région Île-de-France, principal financeur du projet, est une région sans OGM. Elle a signé la charte des régions et des autorités locales d'Europe sur la coexistence entre les OGM et les cultures traditionnelles et biologiques. Un des objectifs est d'accumuler des connaissances pendant le moratoire dans un contexte d'absence de transparence dans l'évaluation des OGM. Un suivi du projet en accès libre est rendu possible par la réalisation de séquences vidéo mises en ligne sur le site du projet.

[47] http://bergerie-villarceaux.org/uploads/PDF/Rapport-scientifique-final-PICRI-2012.pdf
[48] http://www.generations-futures.fr
[49] http://www.criigen.org

3.5 – Questionnaires utilisés pour les entretiens

Deux types de questionnaires ont été utilisés pour cette série d'entretiens. Le premier a été élaboré par Henny van der Windt[50] de l'Université de Groningen, Pádraig Murphy[51] et Diana Smith de l'Université de Dublin et Andrea Vargiu[52] de l'Université de Sassari dans le cadre du Work Package 9 « *Monitoring and Evaluation* » du projet PERARES. Nous l'avons utilisé dans le but d'offrir un retour d'expérience à nos partenaires du consortium PERARES pour leur permettre de l'affiner mais aussi comme base de réflexion afin d'élaborer un questionnaire plus spécifique.

Ce questionnaire, essentiellement constitué de questions fermées, avait pour but de permettre une autoévaluation des acteurs impliqués, mais nous avons préféré l'utiliser au cours d'entretiens pour prendre en compte les remarques des personnes interrogées sur certaines questions. Ces remarques concernaient aussi bien la formulation que le fait de ne pas pouvoir forcément préciser leurs réponses. Cela dit, le fait d'avoir un questionnaire d'évaluation comportant des séries de questions liées à l'état d'avancement du projet (début, mi-parcours, fin, un an après) nous a été très utile compte tenu des projets que nous avons décidé d'analyser. En effet ces trois projets étaient à des degrés d'avancement très différents. Le premier était terminé depuis plusieurs années, le second se terminait et le troisième venait de démarrer.

Le deuxième questionnaire a été réalisé suite à l'étude effectuée en parallèle pour la Fondation de France sur la recherche participative mentionnée dans l'introduction, mais suite à l'analyse des réponses obtenues via le premier questionnaire (WP9 – PERARES), il a subi quelques modifications pour tenir compte notamment des commentaires des premières personnes interrogées. Ce deuxième questionnaire se voulait plus ouvert pour permettre une discussion plus approfondie et des réponses plus complètes sur chacun des points que nous voulions analyser. L'objectif étant d'identifier les différents points de satisfaction, l'intérêt pour chacun des acteurs d'avoir pu travailler en partenariat, les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour assurer la dimension participative du projet.

Voici le premier questionnaire utilisé (dans son intégralité ou partiellement selon le niveau d'avancement du projet étudié) :

[50] http://www.rug.nl/staff/h.j.van.der.windt/
[51] https://www.dcu.ie/info/staff_member.php?id_no=1376
[52] http://uniss.academia.edu/AndreaVargiu

A - Evaluation en début de projet

L'objectif principal de l'évaluation au début d'un projet est d'assurer que les objectifs et méthodologies ont été clairement définis et que les moyens nécessaires sont disponibles.

Cadrage et objectifs		Oui	Non	Sans objet
1.	Est-ce que les objectifs pour toutes les étapes du projet ont été clairement définis ?			
2.	Les résultats à produire sont-ils clairement établis ? (ex : rapport de recherche, prescriptions auprès des élus)			
3.	Les principales questions à traiter ont-elles été clairement formulées ?			
4.	Les problématiques sociétales sous-jacentes ont-elles été clairement identifiées ?			
5.	Le projet a-t-il des objectifs sociétaux clairement définis ? (ex : changement de politique; conscientisation des publics; développement de réseaux et de nouvelles interactions)			
6.	Y a-t-il une planification pour garantir que ces objectifs sociétaux seront atteints ?			
7.	Le projet a-t-il des objectifs en terme de recherche clairement définis ? (ex : promotion de nouvelles pistes de recherche ; influence sur les agendas de recherche)			
8.	Y a-t-il une planification pour garantir que ces objectifs de recherche seront atteints ?			
Moyens et organisation		Oui	Non	Sans objet
9.	Les méthodes de recherche sont-elles clairement définies ?			
10.	Celui qui collectera les données pour le projet de recherche est-il clairement identifié ?			
11.	Celui qui analysera les données pour le projet de recherche est-il clairement identifié ?			
12.	Les chercheurs ont-ils l'expérience de ce type de recherche ?			
13.	La responsabilité principale d'assurer que la recherche a abouti de façon satisfaisante est-elle clairement attribuée ?			
Ressources				
14.	Les ressources financières du projet sont-elles clairement établies ?			
15.	Le temps de travail affecté au projet pour les encadrants et les étudiants est-il clairement établi ?			
16.	L'équipement nécessaire au projet est-il disponible en quantité suffisante ?			
17.	Les procédures pour conduire le projet ont-elles été suffisamment détaillées ?			
18.	La durée du projet a-t-elle été clairement établie ?			
Participation				
19.	L'implication des différents partenaires aux différentes étapes du projet a-t-elle été clairement définie ?			
20.	Avez-vous anticipé une situation où les partenaires pourraient ne pas être d'accord sur la façon dont le projet est conduit ?			
21.	Si oui, avez-vous une prévu une stratégie pour régler ce litige ?			
Attentes				
22.	Les attentes de tous les partenaires ont-elles été clarifiées par rapport au déroulement du projet?			
23.	Les attentes de tous les partenaires ont-elles été clarifiées par rapport aux impacts du projet?			
Suivi				
24.	Tous les enjeux mentionnés dans cette liste ont-ils été documentés ?			
25.	Une date d'évaluation à mi-parcours du projet a-t-elle été déterminée ?			

B - Évaluation à mi-parcours du projet

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours du projet est d'identifier où des améliorations peuvent ou doivent être effectuées pour mener à bien le projet.
Les réponses dans l'évaluation aideront à identifier des problèmes à résoudre ou des possibilités pour améliorer le projet. Des interviews ou des groupes de discussion par la suite pourront servir pour creuser certains aspects du projet.

1 = pas de tout d'accord, 2 = pas d'accord, 3 = ni d'accord ni pas d'accord, 4 = d'accord, 5 = complètement d'accord.

Cadrage			Sans objet	Pas d'avis
1.	Le projet avance selon les objectifs initiaux ?	1 2 3 4 5		
2.	L'expérience a montré que les questions initiales ont été bien définies au départ ?	1 2 3 4 5		
3.	Il y a eu des questions inattendues suffisamment significatives pour nécessiter de redéfinir les principales questions à traiter ?	1 2 3 4 5		
4.	Toute modification a été approuvée par tous les partenaires ?	1 2 3 4 5		
5.	Les partenaires du projet prévoient que certaines questions et objectifs vont devoir être redéfinis pendant le projet	1 2 3 4 5		
Objectifs			Sans objet	Pas d'avis
6.	Le projet a rempli les objectifs prévus à cette étape	1 2 3 4 5		
7.	Les éventuels délais sont encore rattrapables	1 2 3 4 5		
8.	Les partenaires du projet ont besoin de recadrer le projet	1 2 3 4 5		
Transparence			Sans objet	Pas d'avis
9.	Les rôles et responsabilités du projet sont clairement établis	1 2 3 4 5		
10.	Le projet est géré d'une façon efficace	1 2 3 4 5		
11.	L'allocation des ressources humaines nécessaires à la conduite du projet est clairement établie	1 2 3 4 5		
12.	Les méthodologies ont été bien définies	1 2 3 4 5		
13.	Le projet est géré d'une façon équitable	1 2 3 4 5		
Moyens			Sans objet	Pas d'avis
14.	Le personnel affecté au projet est adapté aux tâches	1 2 3 4 5		
15.	Le projet a besoin de plus de personnel	1 2 3 4 5		
16.	Le personnel du projet est impliqué de façon efficace	1 2 3 4 5		
17.	Le projet a des moyens financiers suffisants	1 2 3 4 5		
18.	Le projet a des moyens administratifs suffisants	1 2 3 4 5		
Implication			Sans objet	Pas d'avis
19.	Les participants au projet ont eu suffisamment d'opportunités pour contribuer au contenu du projet	1 2 3 4 5		
20.	Les participants au projet ont eu suffisamment d'opportunités de contribuer aux méthodologies du projet	1 2 3 4 5		
21.	Les partenaires travaillent en bonne collaboration	1 2 3 4 5		
Réorientation			Sans objet	Pas d'avis
22.	Le projet n'a besoin d'aucune réorientation significative	1 2 3 4 5		
23.	Des réorientations peuvent être nécessaires à l'avenir	1 2 3 4 5		

C - Évaluation à la fin du projet

Cette évaluation est censée être menée après le rendu du rapport final du projet. Elle doit surtout mesurer le niveau de satisfaction de ceux qui ont été impliqués dans le projet.

1 = pas de tout d'accord, 2 = pas d'accord, 3 = ni d'accord ni pas d'accord, 4 = d'accord, 5 = complètement d'accord.

Réalisations			Sans objet	Pas d'avis
1	Le rapport final du projet répond aux besoins du demandeur	1 2 3 4 5		
2	Le rapport final du projet est utile au-delà des besoins du seul demandeur	1 2 3 4 5		
3	Le rapport final du projet est pertinent pour la recherche académique	1 2 3 4 5		
4	Les publications produites sont compréhensibles pour un public non spécialiste	1 2 3 4 5		
5	Le(s) étudiant(s) impliqués dans le projet ont amélioré leurs capacités à entreprendre des recherches	1 2 3 4 5		
6	Les étudiants impliqués dans le projet ont amélioré leur capacité à résoudre des problèmes	1 2 3 4 5		
7	Les étudiants impliqués dans le projet ont amélioré leur autonomie	1 2 3 4 5		
8	Les réalisations issues du projet répondent aux objectifs globaux	1 2 3 4 5		
Expérience			Sans objet	Pas d'avis
9	Les participants du projet sont satisfaits de son déroulement	1 2 3 4 5		
10	Les encadrants impliqué dans le projet était de haute qualité (par ex : amicaux, proactifs, orientés utilisateurs, accessibles)	1 2 3 4 5		
11	Les partenaires du projet ont clairement compris les procédures mises en œuvre	1 2 3 4 5		
12	Les étudiants ont été correctement encadrés	1 2 3 4 5		
13	Globalement le projet a répondu aux attentes des partenaires	1 2 3 4 5		
Ressources			Sans objet	Pas d'avis
14	Le projet a disposé de moyens financiers adéquats	1 2 3 4 5		
15	Le projet a disposé de moyens humains suffisants	1 2 3 4 5		
16	Le projet a disposé de moyens matériels suffisants	1 2 3 4 5		
Participation			Sans objet	Pas d'avis
17	Les participants ont développé des idées partagées quant aux objectifs du projet	1 2 3 4 5		
18	Les participants ont pu développer une compréhension commune du problème	1 2 3 4 5		
19	Le projet n'aurait pu être réalisé que via un partenariat entre les organisations impliquées plutôt que par chaque partenaire travaillant isolément	1 2 3 4 5		
20	Le partenariat s'est déroulé d'une façon efficace	1 2 3 4 5		
21	Le(s) étudiant(s) se sont bien impliqués dans le projet	1 2 3 4 5		
22	Les encadrants se sont bien impliqués dans le projet	1 2 3 4 5		
23	La société civile s'est bien impliquée dans le projet	1 2 3 4 5		
24	Le personnel de la boutique des sciences s'est bien impliqué dans le projet	1 2 3 4 5		
Commentaires				
25	Indiquez des idées imprévues ou des innovations (processus/réalisations) qui ont émergé grâce au projet			
26	A partir des retours d'expérience du projet, indiquez les changements que vous estimeriez pertinents vis-à-vis du projet initial			
37	Collectivités territoriales impliquées dans le projet			
38	Agences étatiques impliquées dans le projet			
39	Citoyens (estimation) impactés par le sujet abordé dans le projet			

D - Évaluation post-projet

Ce questionnaire cherche à établir les objectifs et impacts à long terme du projet en fonction d'une analyse rétrospective des conclusions du rapport.

1 = pas de tout d'accord, 2 = pas d'accord, 3 = ni d'accord ni pas d'accord, 4 = d'accord, 5 = complètement d'accord.

Processus et relations			Sans objet	Pas d'avis
1.	Le projet a permis au demandeur de mieux comprendre le monde de la recherche	1 2 3 4 5		
2.	Le projet a permis d'améliorer la visibilité de la recherche «axée sur la collectivité».	1 2 3 4 5		
3.	Le projet a permis l'adoption de politiques basées sur la recherche.	1 2 3 4 5		
4.	Le projet a augmenté l'intérêt des étudiants de s'engager dans des recherches à enjeux sociétaux	1 2 3 4 5		
5.	Le projet a eu un impact positif sur la politique académique vis-à-vis de la recherche «axée sur la collectivité».	1 2 3 4 5		
6.	Le projet a crée un lien durable entre le monde académique et la société civile	1 2 3 4 5		
7.	Le projet a influencé les orientations de recherche dans le domaine concerné	1 2 3 4 5		
Utilité			Sans objet	Pas d'avis
8.	Le projet a augmenté la capacité de notre organisation à s'engager dans la recherche	1 2 3 4 5		
9.	Le projet a augmenté la capacité de notre organisation d'appliquer des résultats de la recherche dans un contexte sociétal	1 2 3 4 5		
10.	Le projet a augmenté la capacité de notre organisation de trouver des financements	1 2 3 4 5		
Commentaires				
11.	Les impacts les plus importants du projet étaient :			
12.	L'aspect le plus stimulant du projet était :			
13.	L'aspect le plus décevant du projet était :			

Réalisations issues du projet		Nbre
14.	Publications académiques produites suite au projet	
15.	Publications non académiques produites (par ex. rapports, recommandations)	
16.	Citations dans des publications académiques	
17.	Citations, apparitions ou contributions dans les medias (par ex. radio, TV, journaux)	
18.	Citations dans des publications non académiques (par ex. rapports, recommandations)	
19.	Présentation du projet à des conférences académiques	
20.	Présentation du projet à des conférences non académiques	
21.	Nouveaux projets de recherche en interne sur le même sujet ou un sujet proche	
22.	Demandes de conseils sur des questions de politique ou des questions légales liées au sujet du projet	

Impacts à long terme			Sans objet	Pas d'avis
23.	Ce projet a conduit à de nouvelles collaborations de recherche	1 2 3 4 5		
24.	Ce projet a renforcé des collaborations déjà existantes	1 2 3 4 5		
25.	La publication du rapport du projet a permis de faire connaître d'avantage la(les) problématique(s) en jeu	1 2 3 4 5		
26.	La publication des résultats du projet a contribué à une nouvelle politique ou un nouveau programme	1 2 3 4 5		
27.	La publication des résultats du projet a permis une prise en compte d'une alternative aux politiques en place.	1 2 3 4 5		
28.	La publication des résultats du projet a conduit à une amélioration des politiques, programmes ou services existants.	1 2 3 4 5		
29.	La publication des résultats du projet a conduit à de nouveaux sujets de recherche	1 2 3 4 5		
30.	Le projet a contribué à la création d'une nouvelle boutique des sciences	1 2 3 4 5		
31.	Ce projet a renforcé l'engagement pour la création d'un centre universitaire de recherche participative	1 2 3 4 5		

Le deuxième questionnaire utilisé comme base avec les mêmes acteurs est le suivant :

Introduction

- Qu'est-ce qui vous a conduit à vous impliquer dans des recherches en partenariat ?
  - Impulsion de votre part ?
  - Influence extérieure ? de qui ? pourquoi ?
- Pouvez-vous me donner l'exemple d'un projet mené en recherche participative qui a le mieux marché selon vous ? date et projet
  - Pour quelles raisons ? En terme de nouvelles connaissances en tant que chercheur ? En tant qu'apport de nouvelles connaissances à un partenaire ? Apports de nouveaux outils pour les partenaires ? En tant que processus ?
- Pouvez-vous me donner l'exemple d'un projet mené en recherche participative et que vous avez trouvé particulièrement décevant, difficile ? Qui a le moins bien marché ?

Processus / Démarche mise en œuvre

Les acteurs

- Quels sont les acteurs que ce type de projet rassemble ? Ont-ils un rôle particulier ?
- Rôle des chercheurs (disciplines)
- Rôle des associations, organisation syndicale, société civile non organisée
- Rôle des acteurs professionnels / associés
- Quels sont les acteurs avec lesquels vous vouliez travailler et ça n'a pas été possible de construire un projet ? Pour des raisons de recherche ? de pratiques ?
- Rôle de l'animateur ? Qui ? Pourquoi ?
- Quelles thématiques vous paraissent les plus appropriées pour mener des projets en recherche participative ?

Demande sociale

- Quelle initiative est à l'origine de la mise en place d'un projet mené en recherche participative ?
- (pour les chercheurs) Les associations vous sollicitent-elles ? Faites-vous la démarche d'aller solliciter des associations ?
- (pour les associations) Les chercheurs vous sollicitent-ils ? Faites-vous la démarche d'aller solliciter des chercheurs ?

Problématisation

- Comment sont formulés les besoins, les problèmes ? Par qui ?
- Une fois les partenaires identifiés
- Comment sont formulées les questions de recherche ? Par qui ?
- Comment sont définies les différentes étapes du projet ?
- Quels sont les objectifs ? Comment sont-ils formulés ? Par qui ?
- Comment et par qui est constitué le comité de pilotage ?
- Comment et par qui est défini le protocole scientifique ?
- Quel rapport au savoir, articulation des savoirs et différentes méthodes et exigences

Participation

- Comment la participation des différents partenaires a-t-elle été définie ?
- Les attentes de tous les partenaires ont-elles été clarifiées par rapport au déroulement du programme ?
- Le partenariat est-il formalisé (convention, contrat, informalité…) ?
- Quelles relations sont entretenues entre les acteurs (objet d'étude, espace de dialogue, action sans interface directe et formelle, relations reposant sur des traits de vie pro, relations interpersonnelles

fortes)
- Quelles sont concrètement vos activités durant le projet ?

Evaluation

- Comment se passe l'évaluation du projet ? nouvelles connaissances, nouvelles pratiques ? nouveaux outils ? productions documentaires, ou retours d'expérience ? pour qui ? autres que publications académiques pour les chercheurs ?
- Qui évalue ?
- Quels sont les critères de réussite du projet ?
- Apports personnels au projet ? Apports de l'organisation ?

Restitution

- Quels sont les résultats de tels projets ?
- Auprès de qui sont diffusés les résultats ?
- Arrivez-vous à publier les résultats de ce type de recherche ? Quelle est la reconnaissance par les pairs ? par les collègues ?

Valorisation du projet en recherche participative / de la recherche participative

- Parlez-vous beaucoup de ce type de projet autour de vous ?
  - Auprès de quel type d'acteurs ? Associations, communauté scientifique, grand public, décideurs politiques, étudiants…
- Quel est l'impact de ce type de projet sur les différents acteurs ?
- Les partenariats avec les associations sont-ils pérennes ? Ponctuels ? Se transforment-ils après un projet de recherche ?
- Quel type de financement ? Les financements sont-ils faciles/difficiles à obtenir ?

Général/réflexion autour du concept

- Qu'est-ce qu'est pour vous la recherche participative ?
- Est-ce que ce terme est pour vous synonyme de recherche-action, recherche finalisée, recherche collaborative, etc. ?
- Trouvez-vous des avantages à la recherche participative / en partenariat ? Si oui, lesquels ?
- Y a–t-il des contraintes institutionnelles et/ou scientifiques à la recherche menée de façon participative ? Si oui, lesquelles ?
- Trouvez-vous que ce type de projet est plus ou moins intéressant / plus ou moins utile que les projets de recherche classique ?
- Quel est selon vous le rôle de la recherche ? Quelle pourrait être son évolution ?

Conclusion

- Avez-vous des propositions pour développer / orienter la recherche participative ?

3.6 – Résultats des entretiens

Impulsion initiale

Dans les trois cas étudiés, les projets sont nés de partenariats déjà existants. Les structures partenaires se connaissaient et si elles n'avaient pas encore eu l'occasion de mettre en œuvre un projet de recherche participative, elles avaient soit développé des réflexions communes soit noué des partenariats sur des projets de développement ou de plaidoyer. Mais s'engager dans un projet de recherche participative constituait pour l'ensemble des partenaires une expérience inhabituelle voire toute nouvelle. Dans le cas du GRAB et de l'INRA, les collaborations étaient déjà fréquentes mais elles concernent plutôt des expérimentations ou des développements que de la recherche exploratoire.

Les motivations étaient assez diverses selon la structure ou le type de partenaire. Pour les chercheurs, l'idée que la science doit avoir une utilité sociale était très présente, ajoutée à l'envie de travailler avec des acteurs de la société civile en capacité d'utiliser les résultats de ces recherches. Il a également été mentionné le fait de vouloir sortir des sentiers battus, d'explorer de nouveaux sujets, de nouvelles pratiques, ce qui pour des chercheurs académiques n'est pas évident ni facile à valoriser ou à assumer, tant il est facile pour un chercheur considéré comme « engagé » de voir ses pairs questionner son objectivité. Ce type de projet permet également aux chercheurs de travailler des terrains qui leur permettent d'adapter rapidement leurs objectifs et protocoles via une sorte d'évaluation mutuelle en « temps-réel », même si comme nous le verrons plus loin, la question de l'évaluation est rarement discutée par les partenaires en tant que telle. Elle se met en place d'elle-même car elle conditionne la force du partenariat. La société civile apprend autant de la recherche et vice-versa et ce type de partenariat facilite grandement le travail de vulgarisation, du moins auprès de publics sensibilisés aux thématiques abordées.

Du côté de la société civile, la volonté de participer à ce type de projets est fortement liée aux besoins de connaissances scientifiques validées à des fins de plaidoyer. Dans deux des trois projets étudiés (« blés » et « agroforesterie ») c'est la société civile qui a été à l'origine du projet. Il est néanmoins important de noter que les référents des associations concernées étaient soit chercheurs, soit ingénieurs, donc connaissaient déjà le monde de la recherche.

Dans le projet « blés », l'ensemble des partenaires étaient membres du Réseau Semences Paysannes. Ce dernier dont les activités s'articulent plus généralement autour du partage de connaissances, de la mise en réseau d'acteurs et d'actions de sensibilisation fait le constat que nous sommes dans une société où ce qui existe doit avoir une reconnaissance scientifique donc il y a un besoin pour les paysans d'avoir accès aux publications sur les semences. Le RSP lui-même a besoin d'une reconnaissance scientifique pour améliorer sa reconnaissance politique. L'appel PICRI est intervenu à mi-parcours de leurs réflexions sur la façon de collaborer avec la recherche tant au niveau national qu'européen. Depuis, d'autres collaborations de recherche ont été menées. Notons que pour ce projet, l'aspect co-construction était fondamental compte tenu du fait que les paysans participent directement et concrètement à la recherche et à la sélection de nouvelles variétés.

Dans les deux autres projets, le besoin de connaissances et d'expertises dans des disciplines qu'ils maîtrisent mal était relié à deux objectifs différents. Pour le projet « Agroforesterie », le GRAB qui s'oriente dans la conception de systèmes plus complexes a besoin de connaissances dans différents domaines et donc doit diversifier ses partenariats. Les compétences scientifiques du GRAB lui permettent de s'approprier facilement les résultats des recherches dont il a besoin mais également d'être un partenaire de recherche à part entière.

Pour Générations Futures, dans le projet « OGM », des publications dans des revues à comité de lecture sont nécessaires pour permettre à l'association de développer ses activités de plaidoyer. L'association n'est pas perçue comme scientifique. Elle suit donc un modèle pragmatique et s'appuie, publie ou finance des études menées par des chercheurs. Pour autant, le sujet de cette étude a été proposé par un chercheur. Ici, la co-construction de la recherche est également moins présente. Nous sommes plus dans une relation où les objectifs sont clairement convergents mais où chaque partenaire intervient d'une façon qui lui est propre en lien avec ses activités traditionnelles. Générations Futures avait déjà déposé un projet en 2005 mais il avait été abandonné car le partenaire n'était pas assez impliqué. C'est un réel problème parce qu'il faut passer beaucoup de temps pour préparer ce genre de projets et monter le dossier de subvention. C'est de plus assez différent des activités traditionnelles de l'association et un peu lourd à porter. Il n'y a pas de doctorant sur le projet par manque de financement. Le PICRI ne finance pas 100% du projet.

Des tracasseries administratives sont souvent mentionnées dans chaque cas.

Processus/démarche mise en œuvre

Les processus sont similaires à bien des égards dans ces trois projets. La répartition des rôles est toujours clairement établie dès le départ. Elle est directement liée aux compétences de chacun des partenaires. De façon générale, la recherche et l'élaboration des protocoles sont effectuées par les chercheurs, même si elle passe par une validation du comité de pilotage. Le partenaire associatif demandeur d'expertise ne dispose pas des compétences nécessaires à certains types de travaux.

Même dans le cas du projet « Blés » où les paysans sont considérés comme des chercheurs, certaines compétences en génétique des populations ou en biologie cellulaire proviennent exclusivement des laboratoires partenaires. De plus, même si tous les partenaires (pour rappel, tous étaient membres du Réseau Semences Paysannes) ont participé à la conception du projet et à la formulation des questions, ce sont les chercheurs qui ont défini le volet méthodologique (sélection participative avec les paysans et les citoyens) et effectué le montage global du projet. Par ailleurs, les étudiants étaient encadrés par les chercheurs. Le RSP s'occupait aussi de la production de semences et Nature et Progrès gérait plus particulièrement la diffusion et les contacts pour intégrer la dégustation à la pratique de panification, assurait la promotion des résultats, participait à la recherche des ressources et la construction du projet et enfin portait les recommandations auprès des boulangers. La fédération N&P a servi d'interface entre les partenaires et les boulangers.

Le ressenti des partenaires est assez étonnant puisque, malgré cette répartition, pour eux, la distinction du rôle de chacun n'était pas forcément évidente étant donné que le projet était organisé de façon très collective. Cet aspect a été plusieurs fois mentionné.
Le comité de pilotage comprenait aussi des membres extérieurs au projet : l'association ASQUALI dont les travaux portent sur la culture olfactive et l'association ASPARI (devenue Triptolème aujourd'hui) qui œuvre pour une culture locale vivante, au maintien du patrimoine de biodiversité cultivée et de savoir-faire liés à la semence, au travail de la terre, à la transformation des produits. Les partenaires avaient besoin de certaines compétences qu'ils ne possédaient pas en interne.

Ce projet a tout de même connu un sérieux écueil puisqu'un des chercheurs a été empêché de continuer cette étude par son organisme de tutelle et qu'il a donc fallu réorienter une partie de ce qui avait été programmé.

La répartition des rôles dans le projet « Agroforesterie » est assez proche, puisque des compétences agronomiques ou en écologie du paysage sont présentes chez les deux partenaires qui ont une approche assez prospective de la conception des systèmes de culture et participent à d'autres échanges et travaux sur ces questions. Mais d'autres compétences plus spécifiques comme les sciences sociales, l'écologie des parcelles cultivées ou la science du sol sont fournies par le partenaire scientifique. En retour, l'association joue un rôle d'aiguillon en apportant des idées permettant de questionner à nouveau le projet et de le faire évoluer pour le rendre plus pertinent et plus utile à plus long terme. Le GRAB a besoin d'innovations pour remplir ses missions et doit réfléchir à la faisabilité technique des solutions apportées par la recherche. Les différentes étapes du projet ont été établies collégialement et avec la bibliographie du post-doctorant recruté. Le travail de conception à proprement parler a été construit conjointement sur les deux années. Mais c'est le laboratoire qui a rédigé le projet global et géré les conventions. Le post-doctorant a quant à lui été supervisé par le GRAB.

Le comité de suivi comprenait également un chercheur non partenaire du projet pour ses compétences en recherche sur la conception de système pour lequel il n'y a pas de référence, le travail des partenaires étant plus du type ingénierie où chacun est intervenu avec son savoir-faire. Des réunions de ce comité étaient programmées toutes les 6-8 semaines pour évaluer le travail réalisé, repérer les lacunes et décider des éventuelles réorientations.

Le projet « OGM » est quant à lui un peu différent dans le sens où le laboratoire de recherche assure le travail scientifique et l'animation du groupe de partenaires en relation avec le CRIIGEN, dont plusieurs membres sont des chercheurs. Ainsi, bien que partenaire associatif, ce dernier est plutôt un collaborateur scientifique qui participe au pilotage du projet. Le travail qui sert de base à la vulgarisation est modulé en fonction des retours de la société civile. Les aspects scientifiques ont été définis par les chercheurs. En fonction de l'échéancier scientifique, un agenda de communication, information, valorisation a été défini par tous. Mais plutôt que de la co-construction, il a été question de valoriser les compétences spécifiques de chacun des partenaires. Le chercheur initiateur du projet joue un rôle d'interface. Il y a des chercheurs sans expérience du monde associatif et de la dimension politique du projet. Générations Futures effectue le travail de communication et de vulgarisation (notamment via des outils vidéos). D'autres ONG avaient été sollicitées mais n'ont pas voulu s'associer pour différentes raisons (lourdeur du projet, doute dans le choix du sup-

port de l'étude). La présence d'un trop grand nombre d'acteurs dans un projet peut le rendre très compliqué à organiser, mais augmente les capacités de dissémination. Une conférence à laquelle seront tout de même associées d'autres structures est prévue pour présenter les résultats de l'étude.

Une similarité à noter entre ces projets est la participation active de l'ensemble des partenaires au comité de pilotage (ou de suivi). Le terme de collégialité est souvent revenu. Ce partenariat est vu comme un espace de dialogue qui dépasse le cadre strict du projet.

Évaluation

Ces projets ont en commun de ne pas avoir détaillé de processus d'évaluation au démarrage du projet. Le plus souvent la pratique a consisté à comprendre et à justifier les écarts par rapport aux objectifs et à voir ce qu'il sera possible de faire des résultats (au niveau politique et réglementaire pour les projets « Blés » et « OGM », et en terme de viabilité économique pour le projet de ferme pilote dans lequel s'est inscrit le projet « Agroforesterie »). Cela dit, pour le projet « OGM », des publications scientifiques sont prévues et un critère de réussite du projet sera de parvenir à effectuer l'ensemble des analyses programmées.

Dans le cas du projet « Blés », du fait que la sélection soit une démarche très empirique, il n'était pas possible de se cantonner strictement à des grilles d'évaluation classiques. Les grilles de dégustation ont évolué au fur et à mesure avec l'aide des consommateurs (goût, apparence). La théorisation est venue de la pratique alors qu'en général on a plutôt une mise en pratique de la théorie. L'évaluation scientifique se concentrait autour de l'analyse expérimentale. Les chercheurs étaient plus enclins à rechercher des experts. Par effet de bord, le dégustateur est devenu plus grand public (au marché par exemple). Pour les scientifiques, cela était problématique, car dans ce cas, il était plus difficile de se conformer à un protocole. Aussi, cette évaluation a été élargie à des publics plus spécifiques (fiches de dégustation testées lors de salons, conférences et autres événements). Des aspects sociologiques importants qui n'avaient pas été prévus ont été constatés, ce qui a permis de faire évoluer les fiches de dégustation. Les chercheurs ont quand même pu mettre en place un protocole à l'aide des tests grand public. La complémentarité méthodologique a été acceptée mais de façon implicite. Ces différences d'approche n'avaient pas été anticipées mais elles se sont finalement enrichies mutuellement.
Il y avait une attente importante pour démarrer un groupe de travail autour du blé en région Île-de-France. Cela n'a pas été possible car l'essentiel des paysans de cette région travaillent sur des circuits longs. Le modèle initial de paysan-boulanger pour des productions locales n'a pas non plus pu être développé vu que les partenaires n'ont pas réussi à pénétrer les circuits traditionnels de production/consommation. Cela dit, l'accueil des consommateurs a été très favorable. Un objectif sera de tenter de développer des recherches au niveau institutionnel sur de nouveaux critères de dégustation et pas simplement des critères nutritionnels.

Pour le projet « Agroforesterie », une évaluation sera possible sur du long terme donc au-delà du projet. Elle reposera sur la viabilité économique du projet de ferme pilote, sur le

bien-être des personnes qui travailleront sur l'exploitation et sur la valeur scientifique des systèmes de culture.

Restitution et impacts

Les deux projets terminés ont montré qu'il était difficile de publier dans des revues scientifiques. Il y a un manque de reconnaissance de ce type de pratiques. Le projet « OGM » a tout de même envisagé plusieurs publications scientifiques. Il sera intéressant de savoir si des difficultés ont été rencontrées d'autant plus que le sujet est très polémique et le chercheur référent, Christian Vélot déjà connoté. Certains collègues chercheurs sont d'ailleurs un peu inquiets des aspects politiques et de l'incursion de la société civile. Le fait d'aborder ce sujet via une démarche scientifique permet d'échapper au moins partiellement à ces polémiques.

Néanmoins, d'autres modes de restitution avaient été planifiés en direction de publics spécifiques aux projets. Pour les associations partenaires du projet « Blés », la communication grand public est essentielle pour des programmes participatifs. Des conférences ou des réunions plus modestes ont aussi été organisées par les partenaires associatifs, mais il est rare d'y voir participer des chercheurs. Les résultats ont aussi été diffusés auprès du conseil régional Île-de-France, financeur du projet mais aussi au niveau des boulangers (par le biais de la dégustation). Ils ont joué le rôle d'interface entre grand public, recherche et société civile. Des séminaires ont été organisés à destination de publics avertis (professionnels, scientifiques sensibilisés à la recherche participative, associations, politiques, mais ni le conseil régional, ni l'INRA n'y ont assisté). Les institutions nationales sont frileuses, mais il y a un relais important au niveau des régions. Ce type de projets est aussi intéressant pour des doctorants et des chercheurs qui veulent sortir du giron de l'institution. Il permet de fédérer des acteurs autour des thématiques abordées.

Le projet « Agroforesterie » a fait l'objet d'une diffusion des résultats auprès de partenaires d'un comité un peu plus large, une quinzaine de partenaires (structures de l'enseignement agricole, départements agricoles, autres chercheurs) et de réseaux d'agriculture qui pourraient en profiter, notamment via le financeur, la Fondation de France. Le développement de nouvelles pratiques par les agriculteurs est un objectif plus lointain que le fait de permettre aux agriculteurs déjà sensibilisés de disposer d'outils (au sens large) utilisables.

Pour le projet « OGM » dont les objectifs sont aussi politiques, la communication sera faite en direction d'élus, d'institutions, de médias, d'organisations de la société civile, mais aussi du grand public par le biais de la conférence de présentation des résultats prévue à la fin du projet. La réalisation de séquences vidéos au cours du projet à pour but d'en faciliter la vulgarisation. Les résultats seront aussi présentés lors d'un colloque international sur le thème « sciences et société ». L'objectif est d'obtenir un changement de la réglementation.

Pérennité du partenariat

S'agissant de partenariats existants, les difficultés sont moindres que pour des projets où les partenaires travaillent ensemble pour la première fois. Dans les trois cas étudiés, la pérennité des échanges est probablement garantie. La poursuite ou l'extension du projet initial, elle, ne l'est pas. Dans tous les cas, le premier frein est la difficulté à trouver des financements notamment au niveau national. Il existe cependant des opportunités au niveau des régions ou de l'Europe, mais elles ne sont pas toujours évidentes à saisir. Si les chercheurs sont habitués à soumettre des dossiers de financement pour des projets de recherche, cet exercice exige pour une organisation de la société civile un surcroît de travail pas toujours compatible avec leur agenda.

Réflexion autour du concept

Ces entretiens se sont conclus par des questions plus conceptuelles autour de la recherche participative, ses avantages mais aussi les contraintes auxquelles se retrouvent confrontés ceux qui souhaitent s'engager dans cette voie.

Voici pour commencer quelques réflexions autour de la recherche participative recueillies et qui convergent à tel point qu'il est parfois assez difficile de déterminer avec certitude lesquelles ont été formulées par des chercheurs et lesquelles ont été formulées par des membres d'associations. C'est aussi parce que cette mixité est une richesse que ces contributions vous sont proposées sans moyen de les rattacher à un type d'acteurs.

« *Elle permet de mettre en discussion les applications de la recherche qui touchent à la vie des gens et le regard du chercheur souvent enfermés dans leur tour d'ivoire. Elle construit une information mutuelle*. »

« *C'est une recherche qui associe différents regards et différentes sensibilités sur une approche sur une question technique précise. Elle permet de combiner des priorités différentes selon les acteurs et regarder l'objet de recherche de façon plus globale et moins biaisée.* »

« *Elle permet de traiter des questions qui ne proviennent pas seulement des chercheurs mais qui résultent de confrontations entre problématiques cognitives et enjeux sociaux. Traitement interdisciplinaire.* »

« *C'est une recherche qui répond à des questions venant de la société et qui implique des acteurs en dehors de la recherche académique. Les questions et solutions sont apportées à parts égales par les chercheurs et la société civile* »

« *Ce projet n'aurait pas pu se faire sans le mode participatif.* »

« *Le partenariat s'est effectué de façon naturelle sans avoir pensé être intégré dans un concept de recherche participative.* »

« *C'est plus enrichissant. On a la satisfaction que la recherche sert et aide à transformer la société dans le bon sens. Les relations humaines sont très riches. Il y a de bonnes relations de confiance. C'est indispensable mais il faut du temps. Ça se construit patiemment.* »

« *Le fait qu'il n'y ait pas d'obligation de résultats est positif. Ça permet une démarche plus exploratoire.* »

« *Les projets sont plus finalisés donc plus directement connectés aux préoccupations de la société civile et ses attentes. L'approche territoriale est plus marquée. Il y a une meilleure prise en compte des spécificités locales.* »

« *Il y a des implications concrètes. Ça permet à la science d'être plus accessible, d'avoir un rôle sociétal qui n'est possible qu'en recherche participative.* »

« *Les résultats sont plus immédiatement utiles. Ça ne veut pas dire que sur le moyen terme, c'est vrai. C'est complémentaire de la recherche traditionnelle.* »

« *Je n'imagine pas faire de la recherche autrement. Ça désembrume le cerveau.* »

Si les avis convergent sur les aspects positifs de la recherche participative, le constat sur les contraintes est également relativement consensuel. Les durées des projets sont parfois jugées trop courtes pour pouvoir s'inscrire dans un travail plus global. Mais des programmes longs nécessiteraient d'avoir la possibilité d'effectuer des réajustements.

La charge administrative est également un problème. Les projets ne sont pas forcément pérennisés au-delà de la période financée.

Se comprendre, trouver un langage commun et des méthodes de travail qui satisfassent tout le monde demande un certain temps.

Il y a une forte réserve des structures académiques pour s'engager dans ce type de recherches qui sont plus difficiles à cadrer, plus difficiles à valoriser. Les résultats peuvent être longs à obtenir. Les projets peuvent aussi être plus long simplement du fait des nombreux échanges entre les partenaires à toutes les étapes du projet.

Par ailleurs, la pression à la publication, à l'excellence est un obstacle important pour le développement de ce type de recherche.

Pour terminer, voici une dernière série de réflexions, cette fois-ci sur la recherche en général :

« *Le chercheur a ou devrait avoir un rôle d'animateur de ce système. Parfois, selon les pays, ce rôle est tenu par des ONG mais souvent par un chercheur membre de ces ONG. Sans chercheur, on arrive moins vite à un résultat et à sa diffusion.* »

« *La recherche doit participer à l'évolution collective.* »

« *Elle doit répondre aux problématiques sociales, tout en assurant une production de savoirs pas forcément à retombées opérationnelles immédiates.* »

« *La recherche doit répondre à plusieurs questions. Elle doit se mettre au service de la société, du plus grand nombre (le développement d'objets commerciaux ne doit pas être prioritaire car il n'est fait au profit que de quelques-uns). Elle doit montrer les risques sanitaires et environnementaux que font courir certaines technologies. Elle doit refuser d'être prisonnière de financements notamment privés qui l'orientent dans des secteurs très fermés en contradiction avec la notion de bien commun.* »

« *Elle devrait avoir un rôle de production et diffusion de connaissances, diffusion vers les pairs et la société. Il manque de bons services de vulgarisation. Il serait bien que ces connaissances répondent au moins partiellement à des questions de la société, mais pas que.* »

4 – Apports de travaux antérieurs

Les différents projets ou activités auxquels la Fondation Sciences Citoyennes a participé ou qu'elle a coordonné lui ont permis de développer une connaissance approfondie des différentes dimensions de la recherche participative. Comme les réflexions, constats et conclusions développés ont fortement contribué à la façon dont nous avons cadré notre étude, il nous semblait important de mentionner certains résultats de ces travaux.

4.1 – Apports du projet STACS

Le projet STACS est tout à fait dans l'axe de notre étude car il entendait répondre aux questions suivantes :

- Comment prépare-t-on les organisations de la société civile (OSC) à participer à des projets de recherche participative ?
- Comment fait-on pour développer l'intérêt des scientifiques à entreprendre des projets avec des OSC ?
- Comment sensibilise-ton les décideurs politiques et les scientifiques au fait que l'implication d'OSC créera une situation gagnant-gagnant pour la recherche et l'innovation ?
- Comment assure-t-on que des scientifiques et des OSC puissent construire des projets communs notamment dans le cadre des Programmes Cadre de Recherche et développement ?
- Comment renforce-t-on le rôle des OSC en tant que médiateurs entre les citoyens et les chercheurs, par exemple, en comblant le fossé entre populations vulnérables et communauté scientifique ?

Ce projet répondait à un appel exploratoire du 6e PCRD dont l'objectif principal était de « *fournir un soutien aux organisations de la société civile pour identifier et discuter de sujets et d'opportunités d'implications dans des activités de recherche, ou pour externaliser la recherche des producteurs traditionnels de recherche ; et d'explorer les formes possibles de coopération entre centres de recherche et d'autres parties prenantes en vue d'actions plus soutenues dans le futur programme cadre de recherche et développement.* »

Deux documents publiés dans le cadre de STACS, et mentionnés en introduction, abordent concrètement les enjeux soulevés dans cette étude. Le premier est un manuel à destination des OSC : « Manuel pour les organisations de la société civile sur la recherche européenne ». Le deuxième est le principal rapport du projet : « Participation des organisations de la société civile dans la recherche ».

Dans ce premier document qui a pour objectif d'inciter les OSC à s'intéresser à la recherche (notamment européenne) les grands principes de la recherche participative sont présentés ainsi qu'une argumentation sur les bénéfices mutuels que les partenaires peuvent en retirer.

Un projet de recherche inclut généralement les étapes suivantes : définition de la problématique et des enjeux, conception du projet et du protocole de recherche, conduite de la recherche, interprétation des résultats et détermination de la manière dont ils seront diffusés et utilisés.

Différents niveaux de participation sont évoqués suivant un modèle développé par Bob Dick[53]. Ainsi le participant à un tel type de projet peut être fournisseur de données, interprète de ces données, organisateur de la planification du projet ou « implémenteur » des résultats. Concernant le processus de recherche lui-même, il peut participer à la définition des protocoles expérimentaux voire concevoir le projet dans son ensemble. Il peut aussi n'être que destinataire des résultats. Certaines responsabilités peuvent être naturellement attribuées au chercheur ou au partenaire société civile, mais comme ces types de projets sortent en général des sentiers battus et peuvent parfois remettre en cause cette répartition classique, il est important que les partenaires aient bien conscience et s'accordent sur le rôle et les prérogatives de chacun. Nous avons vu dans les projets étudiés ici que cet accord pouvait être implicite ou clairement formalisé. Un accord implicite peut parfois s'avéré périlleux.

Les OSC ont souvent de solides compétences pour identifier des problèmes, des enjeux locaux, produire des plaidoyers en faveur ou contre des développements et sensibiliser la population. Elles peuvent gagner à intégrer la recherche dans leur culture et parmi les outils qu'elles utilisent. Nous avons vu que pour certaines, c'est une question de légitimité pour pouvoir intervenir sur des questions technoscientifiques, soit à des fins de plaidoyer, soit de contre-expertise. Ce type de projets peut aussi leur permettre d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques, d'introduire des questions qui ne sont pas habituellement traitées par la recherche.
Pourtant nombre d'entre elles ne considèrent pas encore la politique de la recherche comme un terrain d'action pertinent alors qu'elles passent beaucoup de temps à travailler sur des conséquences de décisions politiques sur la recherche prises les années ou décennies précédentes. De nombreux rapports d'expertise sont contestés du simple fait qu'ils ne posent pas les bonnes questions. L'expert n'ayant pas d'autres choix que de répondre aux questions qui lui sont posées, c'est en amont que la participation d'acteurs de la société civile est la plus cruciale.

Pour les scientifiques, travailler avec des OSC peut leur permettre d'avoir accès à certaines données, mais également d'expérimenter d'autres façons de produire des savoirs et de l'expertise, d'autres façons de concevoir les problématiques à étudier. Une démarche en co-construction apporte un autre regard et contextualise différemment la recherche. Nous avons vu dans les trois projets étudiés que ces allers-retours fréquents entre partenaires permettaient des réorientations profitables aux deux parties. Elles font également des mises en liens plus directes entre production et utilisation des connaissances et axent ainsi cette production plus spécifiquement. Cette réflexivité induite est un atout non négligeable de ce genre de processus qui permettent une recherche plus pertinente d'un point de vue sociétal.

[53] http://www.aral.com.au/resources/partproc.html

Enfin, les décideurs politiques ont également tout à gagner à favoriser ce genre de recherche qui leur fournit des argumentaires différents de ce que peut fournir la recherche strictement académique ou la recherche pilotée par des intérêts commerciaux. Une réelle expertise plurielle peut alors être mise en place, ce qui complète de façon cruciale les besoins d'informations nécessaires à une prise de décision éclairée.

Le second document quant à lui propose un certains nombre de recommandations pour les décideurs politiques, les financeurs de la recherche, les chercheurs et les OSC sur la base de l'étude des dispositifs ARUC et PICRI qui depuis ont acquis plus de maturité notamment du fait de la multiplication des acteurs investis dans ce type de processus. Ces études sont complémentaires de celles que nous avons produites dans le sens où il s'agissait pour STACS d'un travail essentiellement bibliographique, tandis que nous avons de notre côté interrogé directement les acteurs. Plutôt que les exposer ici et risquer d'être redondant, nous reviendrons dans le chapitre 5 sur les principales recommandations qui nous semblent toujours pertinentes.

4.2 – Apports du projet CRêPE

Notre implication dans le projet CRêPE était plus spécifique puisqu'il était question de se concentrer sur une thématique bien précise, la recherche sur l'agriculture. Il s'est déroulé dans le prolongement du projet STACS. Cela explique que nous ayons également formulé des recommandations concernant l'implication des OSC dans le cadrage des appels à projet afin de mieux prendre en compte les spécificités de ce type de partenaires.

Ce que le projet CRêPE a permis d'aborder et qui n'était pas dans STACS est la dimension bonne pratique ainsi que les obstacles rencontrés, et ceci à partir du vécu et du ressenti des porteurs de projets eux-mêmes. Ce projet est donc intermédiaire entre STACS et la présente étude en terme de retours d'expériences.

Dans ce domaine particulier, par exemple, les paysans témoignent des difficultés qu'ils ont à trouver des chercheurs qui pourraient répondre à leurs questions. Soit parce qu'aucun chercheur ne travaille précisément sur ces questions, soit parce que les chercheurs sont réticents à échanger des connaissances avec les paysans qui se ressentent une distance entre les agendas de recherche et leurs pratiques, connaissances et préoccupations.

Du côté des chercheurs, ceux qui veulent s'engager dans un partenariat avec des paysans sont confrontés à différents obstacles ou dans certains cas en sont la cause en cherchant à trop complexifier la problématique, peut-être en raison de leur besoin de publier ou d'aller en direction de développements commerciaux. Le fait que beaucoup de ces recherches nécessitent une approche interdisciplinaire peut également poser problème pour certains chercheurs qui ne savent tout simplement pas comment procéder.

Une autre contrainte qui apparaît parfois est le fait que certains appels à projets sont en fait des « appels à résultats » où il est demandé de façon relativement précise ce qui sera obtenu

à l'issue du projet, ce qui n'est pas compatible avec la démarche exploratoire que certains préféreraient mettre en œuvre.

Comme pour le projet STACS, un certain nombre de recommandations ont été produites. Certaines se recoupent d'ailleurs. Et pour les mêmes raisons de redondance, elles ne seront pas détaillées ici mais seront intégrées à l'ensemble des recommandations exposées dans le chapitre 5.

4.3 – Apports du projet « REPERE »

Ce projet très appliqué est très différent des deux précédents puisque nous avons été partie prenante du travail de recherche en tant que partenaire. Il nous a permis de développer notre propre réflexivité en tant qu'acteur directement présent sur le terrain.

Un des premiers constats concernait le rapport de confiance entre les partenaires. Ce qui peut paraître comme évident pour des acteurs qui ne se sont pas pliés à un exercice partenarial de ce type le devient également pour des acteurs qui pensent que tout ira de soit : le monde de la recherche et le monde associatifs ou celui des praticiens sont des mondes différents. Il serait angélique de le nier. Les acteurs non chercheurs qui sont intéressés par la recherche ont développé un sentiment de méfiance vis-à-vis de certains développements technologiques et de leur promotion par le politique comme l'académique, le plus souvent l'expert plutôt que le chercheur.
Le paysan, mais c'est vrai pour d'autres professions et d'autres champs de recherche, doit également se montrer digne de la confiance du chercheur, qui lorsqu'il s'engage dans une démarche participative rencontre souvent des difficultés vis-à-vis de son institution.
Cela nécessite de prendre le temps de construire une vraie relation de confiance.

Plusieurs types de difficultés ont été constatés à différentes étapes du processus.

Premièrement, il est nécessaire de prendre en compte le décalage temporel. En agriculture, le travail est saisonnier. Le travail de production prime sur le travail de recherche. Un parallèle existe dans d'autres domaines où les organisations de la société civile ne peuvent pas toujours aménager leur emploi du temps de façon satisfaisante pour un agenda de recherche calé, ce dernier étant le plus souvent lié aux financements que les chercheurs passent de plus en plus de temps à chercher. C'est aussi vrai pour les organisations de la société civile. En agriculture, il faut du temps pour mettre au point une nouvelle variété. Ce temps est bien plus long que le temps contractualisé avec le financeur de la recherche.

A l'opposé, à l'exemple des associations de malades ou environnementales, des critères d'urgence sont difficilement compatibles avec le temps de la recherche.

Par ailleurs, le travail de recherche correspond souvent au travail d'un doctorant donc avec un agenda cadré et une obligation de résultats permettant l'amorçage de la carrière du futur docteur.

Ces décalages peuvent être une source de tension. Un tiers, animateur, peut être utile pour atténuer ces tensions et permettre la persistance du dialogue en faisant le lien entre les deux mondes. Sa présence est souvent un atout important pour faciliter le dialogue et l'installation d'un climat de confiance. Son rôle va souvent bien au-delà de la médiation. Il a un rôle de pivot qui n'est possible que par sa connaissance précise des deux mondes. Il peut participer aussi bien à la recherche qu'à sa traduction sous forme de réponse aux besoins de l'organisation de la société civile ou du praticien et aux développements permis par ces résultats. Ce rôle est très rarement envisagé ou est négligé du fait de la trop grande confiance des partenaires à pouvoir s'en passer. Mais les conditions pour s'en passer, très bonne compréhension mutuelle des compétences et des limites de chacun, ne sont pas toujours réunies.

Une autre difficulté vient du fait que la langue de la recherche est l'anglais. C'est loin d'être le cas pour la majorité des organisations de la société civile ou des praticiens. C'est un frein et dans certains cas un blocage absolu. Cela complique l'appropriation des résultats de la recherche par le partenaire non académique. Certains praticiens, paysans par exemple, privilégie l'oralité de la transmission des connaissances et n'auront que faire d'un rapport académique même débarrassé du jargon technique spécifique aux chercheurs.
Un budget traduction peut être à prévoir.

Un point que nous avons déjà évoqué concerne le respect de tous les savoirs. Il peut y avoir un complexe d'infériorité du fait de la hiérarchisation des savoirs qui place les savoirs empiriques ou intuitifs en dessous des savoirs académiques. La place du vivant, de l'humain, de la terre ne peut pas devenir un simple objet de laboratoire. La connaissance scientifique elle-même est en constante construction et des théories dépassées auparavant considérées comme des vérités scientifiques sont maintenant considérées comme une sorte de folklore, pour grossir le trait. Les connaissances actuelles subiront-elles le même sort un jour ?

4.4 – Apports du projet « Fondation de France »

Outre le fait que notre deuxième grille d'entretien pour les chercheurs et associatifs a été conçue et testée dans le cadre de ce projet (en contrepartie, ce projet à bénéficié de certaines travaux – sur les dispositifs de financement notamment - effectués dans le cadre de PERARES), un recensement de près de 200 projets de recherche participative menées en France a été effectué, dont une majeure partie dans les cadre des programmes régionaux PICRI, ASOSc, Chercheurs Citoyens ou du programme national REPERE. Ce recensement a permis de produire une analyse typologique que nous avons reprise et complétée dans cette étude en introduction du chapitre 3.

Par ailleurs, un série d 'entretiens a également été menée auprès d'acteurs académiques et associatifs. L'approche dans ce projet était de produire une analyse plutôt conceptuelle de la recherche participative tandis que notre approche est plus opérationnelle. Si les grilles de questions qui ont servi de base aux entretiens sont similaires, nous avons chacun de notre côté mené ces entretiens en mettant en exergue des aspects qui nous étaient spécifiques.

Il y a donc une très grande complémentarité entre ces deux projets que nous avons néanmoins mené avec des objectifs différents.

Encore une fois, nous avons extrait de ce travail un certain nombre de recommandations que nous agrègerons avec celles des autres projets et de la présente étude dans le chapitre suivant.

4.5 – Apports du réseau InterMEDIU (Roumanie) dans le cadre de PERARES

L'enquête auprès des membres du réseau national roumain des boutiques de sciences (INRO) a été conduite à l'aide de questionnaires et d'entretiens. Les principales thématiques identifiées dans les projets de recherche menés ou envisagés par les boutiques de sciences (bds) de ce réseau étaient les suivantes :

- Sécurité alimentaire, sécurité des produits cosmétiques (BdS Constanta) ;
- Géologie et géomorphologie (BdS Baia Mare)
- Sciences et ingénierie de l'environnement, consultance (BdS Bucarest et BdS Galati)
- Veille environnementale, matériaux à propriétés contrôlées (BdS Brasov)

Concernant le financement du réseau INRO, l'enquête a montré que les boutiques de la sciences et/ou les projets de recherche avec des organisations de la société civile (OSC) ne sont pas directement financés par le Conseil national de la recherche roumain. Il n'y a pas de programmes spécifiques, de dispositifs de financement ou d'appels dédiés. Mais le programme « Partenariat » permet aux OSC d'obtenir des financements en participant à des consortiums de recherche. Les membres d'INRO ont été impliqués dans quatre projets « partenariat » depuis 2005. Les autres financements proviennent de fonds divers.
L'enquête menée par InterMEDIU Bucarest est parvenue à la conclusion que les membres de INRO sont financés par diverses sources (inspections académiques, Société roumaine de chimie, fonds privés, projets européens, collectivités territoriales) et également par le biais d'une sorte d'« autofinancement ». Si il n'y a pas de soutien financier direct des universités, celles-ci proposent différents types de soutiens :

- Bureau pour les activités en cours ;
- Reconnaissance du travail avec les étudiants ;
- Invitations à des activités universitaires ;
- Soutien des activités des BdS ;

Sur la base des résultats de cette enquête, la réunion nationale annuelle d'INRO a été organisée à InterMEDIU Iasi le 6 Juillet 2012. Le programme de cette rencontre comprenait la présentation du projet PERARES et de l'analyse des résultats de l'enquête, en plus des habituelles discussions autour des activités en cours et des offres ou demandes de collaborations. Un programme transnational spécifiquement destiné aux ONG, EEA grants[54], a également été présenté. Ce programme décliné dans plusieurs pays européens vise à soutenir

[54] http://eeagrants.org/What-we-do/Programme-areas/Civil-society/NGO-Programmes

le développement d'une société civile dynamique, active et bien structurée afin qu'elle puisse répondre efficacement aux besoins des citoyens et leurs préoccupations démocratiques. Un large éventail de domaines est couvert par le programme en cours :

- Aide sociale et services de base pour des groupes socialement exclus ;
- Développement durable ;
- Démocratie participative et les droits humains ;
- Renforcement des capacités des ONG.

En complément de cette enquête, InterMEDIU a réalisé un état des lieux de la recherche en lien avec les besoins sociétaux en Roumanie. Les principaux résultats de ce travail sont repris dans le *deliverable* 8.1 PERARES intitulé « *Experiences and attitudes of Research Funding Organisations towards public engagement with research with and for civil society and its organisation* »[55]. Le graphique ci-dessous, publié par l'Institut national roumain de statistiques[56] montre la très grande instabilité du financement de la recherche en général et l'effondrement qu'a subi la recherche en lien avec le secteur privé non marchand entre 2005 et 2007. La situation semble s'améliorer depuis.

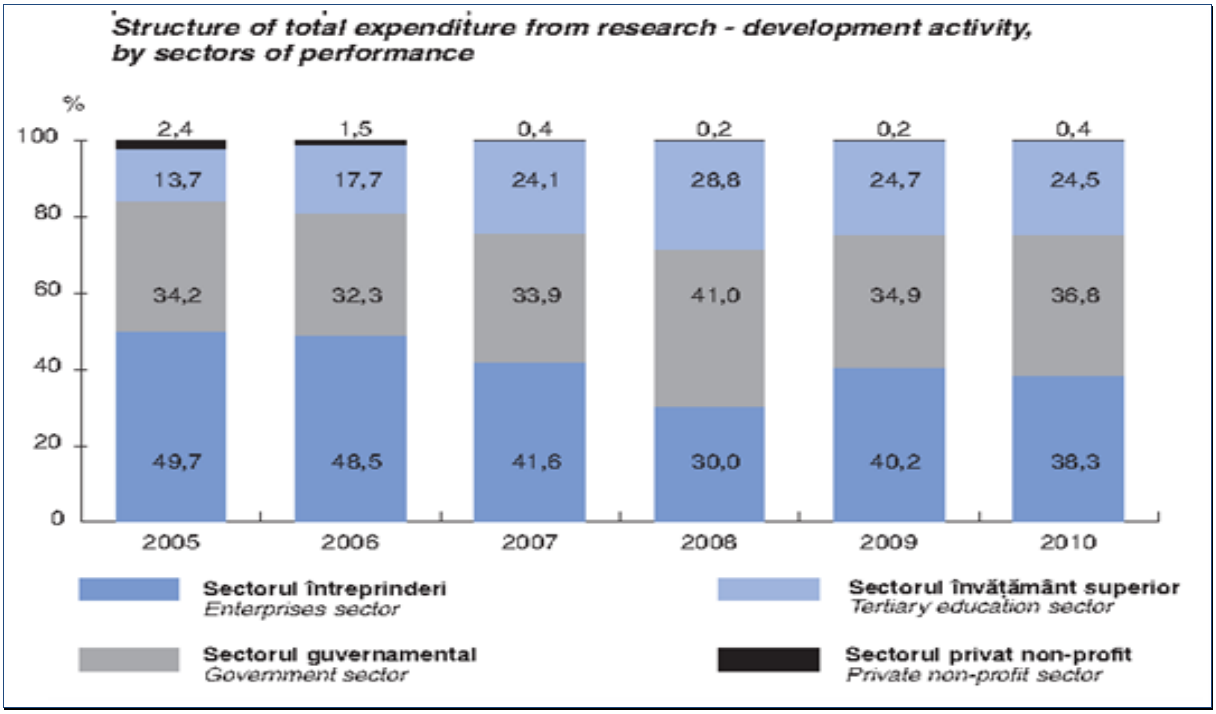

[55] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2014/01/WP8-Report-Europe-Final-14-January.pdf

[56] http://www.insse.ro/cms/files/Anuar statistic/13/13 Stiinta, tehnologie si inovare_ro.pdf

5 – Recommandations

Les recommandations que nous proposons dans cette étude regroupent celles directement issues de ce travail ainsi que d'autres recommandations résultant du cheminement opéré via la participation aux différents travaux présentés dans le chapitre 4.

5.1 – Recommandations pour les structures de programmation et de financement de la recherche

Programmes/appels à projets

Bien entendu, la première recommandation est à destination des structures (régions, Agence Nationale de la Recherche notamment pour la France) qui pour le moment ne proposent pas de programmes spécifiquement fléchés sur la recherche participative. Nous leur suggérons d'ouvrir un appel à projets pilote comme l'a fait le ministère de l'Écologie dans le cadre du programme REPERE. Fort des différents retours d'expérience existants, dont ce rapport, il est maintenant aisé de mettre en place ce type de dispositifs. La Fondation Sciences Citoyennes qui a participé plus ou moins directement à leur mise en place est tout à fait disponible pour effectuer un accompagnement des financeurs intéressés, français ou européens.

Budgets et affectations

Actuellement seulement trois régions françaises proposent des financements pour des projets de recherche participative et comme nous l'avons noté, l'engagement de ces régions sur ces programmes reste modeste (environ 1,1% du budget enseignement supérieur et recherche pour l'Île-de-France, 1,5% pour la Bretagne et 0,8% pour le Nord-Pas-de-Calais).
Ces régions, dans leur volonté de développer le dialogue science et société pourraient porter cet effort à hauteur de 3% (hors culture scientifique et technique) afin que ce budget permette également de développer des dispositifs d'accompagnement. Ceux-ci pourraient être de différents types :

- Plateformes thématiques pérennes ;
- Aide à la maturation des projets après sélection de lettres d'intention ;
- Financement de processus de mise en relation et d'échanges entre acteurs académiques et associatifs (ateliers-scénarios[57], par exemple) pour intégrer de nouveaux entrants, faire émerger de nouveaux partenariats, de nouvelles thématiques ;
- Organisation d'événements de type « *brokerage event* » comme le fait l'union européenne pour rapprocher d'éventuels futurs partenaires de projets ;

[57] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2014/01/D03-1-perares-244264_organizing-scenario-workshops.pdf

- Compléments de financement pour des projets d'autres programmes dont les porteurs souhaiteraient intégrer une dimension participative mais auraient besoin de soutien méthodologique, comme le propose la Fondation de France, par exemple.

Accompagnement

Concernant l'accompagnement, il existe très peu de structures en Europe permettant de guider des porteurs de projets ou partenaires potentiels dans ce qu'on peut considérer comme une jungle de dispositifs et programmes divers. Dans le cadre d'Horizon 2020, le programme « Science With and For Society » dispose de points de contacts nationaux (PCN) dans les différents pays de l'Union européenne. Au-delà du dialogue science et société, la co-construction de la recherche devrait explicitement figurer dans leurs mandats.

Il serait aussi très utile d'avoir des structures d'accompagnement qui aient des connaissances et des compétences sur l'ensemble des dispositifs existants, pas seulement Horizon 2020, pour aider au portage de projet. Au Royaume-Uni, une structure de ce type, le National Co-ordinating Centre for Public Engagement[58] (NCCPE) existe depuis 2008 pour remplir ce rôle, même si elle est plus spécifiquement destinée aux chercheurs. Les états membres devraient envisager sérieusement la création de telles structures.

Évaluation

Une autre recommandation qui nous semble fondamentale concerne l'évaluation. Nous avons vu que les régions responsables des programmes PICRI, ASOSc et Chercheurs Citoyens n'ont pas le temps ou les compétences pour effectuer une évaluation des projets qu'elles soutiennent. Or, les chercheurs témoignent de façon quasi systématique d'un manque de reconnaissance institutionnelle lorsqu'ils s'engagent dans ce type de projet. Il nous parait important qu'une réflexion soit nourrie pour que des outils d'évaluation spécifiques soient développés, testés et mis en place pour que celle-ci ne se cantonne pas aux comptages des publications et éventuels brevets produits par les chercheurs. La mission « sciences et citoyens » du CNRS a amorcé des réflexions sur ce sujet, notamment lors de la journée d'échanges « Coopérations scientifiques entre chercheurs et société civile – Quels moyens, quelles modalités, quels résultats? » du 24 septembre 2013[59]. Le compte-rendu de cette journée mentionne le groupe EREFIN[60] (Évaluation de la recherche finalisée) dont le rapport de 2011[61] préconise d'inclure les acteurs socio-économiques, les pouvoirs publics, mais aussi les citoyens dans la définition d'une typologie des activités de recherche. Enfin, le projet PERARES a permis l'élaboration d'un certain nombre d'outils et de recommandation pour améliorer l'évaluation de ce type de projets. Le rapport final du Work Package dédié à ce travail[62] pourrait permettre d'amorcer ce chantier crucial.

Concernant les instances de consultation, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) ou le Conseil supérieur de la recherche et de la

[58] http://www.publicengagement.ac.uk/
[59] http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1803
[60] http://www.obs-ost.fr/fr/frressources_en_ligne/erefin
[61] http://www.obs-ost.fr/sites/default/files/Erefin_integral_francais_revisionMars2011.pdf
[62] http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/wp-content/uploads/2013/07/D09-1-perares-244264.pdf

technologie (CSRT) côté français, mais également les « *Advisory boards* » au niveau européen et les structures équivalentes des établissements d'enseignements supérieurs et d'organismes de recherche des différents états membres, qui souvent associent des acteurs socio-économiques à leurs réflexions, devraient améliorer l'équilibre entre partenaires essentiellement économiques et organisations de la société civile. Le rôle de la recherche n'est pas simplement de faire de l'innovation industrielle.

Enfin, les organismes de recherche et établissements d'enseignement supérieur devraient suivre l'exemple du CNRS, qui en lançant cette mission prospective « sciences et citoyens », a permis de développer des réflexions sur la façon dont le monde de la recherche et universitaire pourrait mieux répondre aux aspirations de la société.

5.2 – Recommandations pour les opérateurs de la recherche (structures et chercheurs)

Proactivité

Une des caractéristiques communes aux chercheurs et aux étudiants qui veulent s'engager dans des projets en recherche participative est qu'ils sont très souvent isolés et affrontent seuls les barrières institutionnelles. Au-delà du fait de profiter des quelques dispositifs de portage, d'accompagnement et de financement existants, les chercheurs et étudiants devraient participer activement aux différentes dynamiques (conférences spécifiques, missions et études, plateformes, etc.) qui se développent sur les questions de co-construction de la recherche et plus largement de dialogue science et société.

Pour ne citer quelques exemples, les conférences *Living Knowledge*, organisées par le réseau international des boutiques de sciences, appelé « *Living Knowledge* »[63] lui aussi, dont la Fondation Sciences Citoyennes est le point de contact français, sont des moments privilégiés pour se tenir informer des activités (et présenter ses propres activités) sur ce sujet. La dernière s'est tenue à Copenhague en avril 2014[64]. La prochaine aura lieu à Dublin en 2016.

Idéalement, au-delà d'une simple participation à ce qui existe, les chercheurs sont invités à développer leurs propres dynamiques et réseaux, à organiser des séminaires ou conférences, à intégrer dans la formation des étudiants des cours sur ces enjeux mais aussi des cours d'épistémologie, d'histoire et de sociologie des sciences notamment dans les cursus des sciences dîtes « exactes » car c'est là qu'ils font le plus cruellement défaut. De façon plus systématique, les universités devraient obligatoirement inscrire de tels cours dans les cursus des étudiants.

[63] http://www.livingknowledge.org/
[64] http://www.livingknowledge.org/lk6/

Évaluation et carrières

Étant donné que l'évaluation reste un des contraintes les plus épineuses, les porteurs de projet devraient suggérer voire exiger qu'une évaluation spécifique soit effectuée sur leurs projets. Et quand ce n'est possible, ils devraient réfléchir au moment de l'élaboration du projet aux processus d'auto-évaluation ou d'évaluation externe qu'ils pourraient intégrer directement en tant que résultat de leurs travaux. Dans certains appels à projet, il est demandé aux porteurs de mentionner la façon dont ils comptent effectuer leur évaluation et les indicateurs qu'ils utiliseront. Mais ça n'est utile qu'aux comités de sélection des projets. On est très loin d'une reconnaissance institutionnelle, dont les chercheurs et les étudiants ont besoin lorsqu'ils veulent effectuer des recherches répondant aux besoins de la société (on ne parle pas ici, bien évidemment de la mise au point de thérapies ou de médicament, par exemple, qui effectivement répondent à des besoins de la société mais sont loin d'être démunies de soutien, du moins dans les pays riches).

Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle vers des organisations de la société civile devrait être encouragée au moins autant qu'elle l'est en direction des entreprises. Par exemple, des systèmes d'allocations doctorales et post-doctorales spécifiques pourraient être mis en place. En France, il existe des bourses appelées CIFRE[65] Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), qui permettent à un doctorant d'effectuer sa thèse en partenariat avec une entreprise. Il manque un dispositif similaire pour les thèses en partenariat avec des organisations de la société civile qui soit accompagné comme le sont les CIFRE par l'Association nationale de la recherche et de la technologie. Pour les chercheurs statutaires, des détachements devraient être possibles. L'*Office of Community-based Research* de l'université de Victoria au Canada a également élaboré un certain nombre de recommandations pour une meilleure reconnaissance de l'excellence[66] de ce type de collaborations.

5.3 – Recommandations pour les organisations de la société civile

Inclure la recherche dans ses pratiques

Comme dit plus haut, les organisations de la société civile ont parfois beaucoup de mal à s'intéresser à la recherche et à la façon dont elle est pilotée, programmée, développée et évaluée alors que beaucoup d'entre-elles ont des activités centrées sur les conséquences de développements technologiques quelque fois hasardeux, d'autres fois sous-tendus par des intérêts industriels et/ou commerciaux qui ne tiennent aucun compte d'éventuelles externalités négatives (problèmes sanitaires, environnementaux, sociaux, éthiques par exemple). C'est pourquoi il est important que la société civile s'investisse sur ces questions. Et si s'engager dans un processus de co-construction de savoirs peut sembler lourd et compliqué, c'est aussi un moyen de développer une expertise qui accroît la légitimité de ces organisa-

[65] http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp?r=3&p=1
[66] http://communityresearchcanada.ca/res/download.php?id=4218

tions lorsqu'elles interviennent sur le terrain politique. Au-delà de cet aspect, un travail de recherche permet de développer une certaine réflexivité que ces organisations peuvent mettre à profit dans l'analyse et la réorientation de leurs pratiques et modes opératoires.

Discussion et échanges

Comme pour les chercheurs et étudiants, participer aux réflexions qui permettraient de développer de nouvelles formes d'évaluations est très important car ce sont les acteurs les plus à mêmes d'apporter des informations sur les besoins sociétaux et la façon d'utiliser les résultats de la recherche. Ce travail sur l'évaluation doit également être participatif. Nous avions dans le cadre du Work Package 3 de PERARES organisé une rencontre suivi d'un atelier-scénario sur le thème de l'évaluation non-marchande des pratiques culturelles. La demande venait conjointement de chercheurs et d'associations. Nous avons pu constater que de nombreux outils théoriques existent mais que la principale difficulté est de choisir les plus pertinents, de les adapter et surtout de les mettre en œuvre. Cet échange a déjà permis une prise de conscience mutuelle de ce qu'il restait à accomplir pour que la théorie et la pratique se rencontrent efficacement.

Animation et médiation

Cet exemple est une bonne transition pour aborder la question de l'animation ou de la médiation. Ce rôle est souvent prépondérant tant le monde de la recherche et le monde associatif diffèrent. Développer un langage commun et une reconnaissance mutuelle entre les partenaires ne va pas de soit. Si il est plus ou moins facile pour des chercheurs et des associations de définir un objectif commun, il est beaucoup moins évident pour eux de s'accorder sur les modalités pratiques de mise en œuvre. Dans ce cas, un animateur peut faciliter les échanges, trouver des terrains de médiation et aider à renforcer le partenariat en place à tout niveau et à toutes les étapes du projet. SI nous abordons ce point dans la partie des recommandations à destination de la société civile, c'est qu'il a été constaté notamment dans le cadre du projet CONSIDER[67] que 50% des membres d'organisations de la société civile engagées dans des projets science et société ont un doctorat ![68] Ce sont donc des personnes qui connaissent le monde de la recherche et le monde associatif et qui à ce titre peuvent jouer ce rôle de médiateur et pas seulement d'opérateurs.

Participation à la programmation

Pour conclure, certaines des recommandations évoquées dans les deux parties précédentes sont transversales et s'adressent autant aux chercheurs qu'aux associations. Le fait de participer, autant que possible, aux instances de consultation et de programmation de la recherche, mais aussi aux espaces de réflexions, d'échanges et de dissémination des pratiques et connaissances constitue le meilleur moyen de développer des réseaux et d'atteindre une masse critique suffisante pour infléchir la politique de recherche et d'innovation de façon à mieux prendre en compte les besoins sociétaux.

[67] http://www.consider-project.eu
[68] http://www.consider-project.eu/wp-content/uploads/2012/04/D2.2-FP7-Survey-report-final.pdf